

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1926

Au congrès des métallurgistes "F.O."
Le tout, le rien et le possible

par Raymond GUILLORE

Un congrès largement positif

par Marcel CHAUSSE

L'Algérie sur une mauvaise pente :
crime et bêtise

par J. PERA

Le projet Vallon-Capitant-Loichot, tarte
à la crème des gaullistes de gauche

par Maurice LIME

La colonisation du mouvement syndical
international

par David LANGLEY

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la

REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, Paris 18^e
Téléphone : 607 02-06

PERMANENCE

Les mardis, jeudis, samedis,
de 15 h à 18 h

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèque postal
REVOLUTION PROLETARIENNE 734-99 Paris

Sommaire du N° 520 - Octobre 1966

Au congrès des métallurgistes F.O. : Le tout, le rien et le possible	R. GUILLORÉ
Un congrès largement positif	M. CHAUSSE
Le Congrès S.N.I. est-il inquiétant ?	J. GIRY et
L'Algérie sur une mauvaise pente : crime et bêtise	J. MAISONNET
Le projet Vallon-Capitant-Loichot, tarte à la crème des gaullistes de gauche	J. PERA
L'évolution du capitalisme : Conséquences des monopoles	M. LIME
Espérantistes et Interlinguistes	P. RIMBERT
Position de F.O. sur le S.M.I.G.	
F.O. demande des discussions contractuelles immédiates.	
Un aveu de taille.	
Notes d'Economie et de Politique : La révolution culturelle. — La purge par en bas. — En Syrie, les syndicats contre les technocrates. — Les bienfaits indirects de l'autogestion. — Enfin ! des Anglais intelligents !	R. LOUZON
Grève en Nouvelle-Calédonie.	
La colonisation du mouvement syndical international	D. LANGLEY
Avertissement sans frais.	
Une minorité de F.O. fait connaître ses positions.	
Que se passe-t-il en Somalie ?	J. G.
Propos d'un ex-coopérant en Algérie	J. TEILHAC
Au Canada, remous après la grève des cheminots.	
Les travailleurs algériens résistent.	
Parmi nos lettres : Paul Reynaud anti-ouvrier (Un vieux typo parisien). — La C.F.D.T. plus guesdiste que syndicaliste (M. Chausse). — Ce « merveilleux ensemble » (A. Bujard). — Le nouveau Confucius et Démagogie anti-américaine (R. Hagnauer). — « Sacré Louzon ! » et « Les plus belles heures de la R.P. » (J. Duperray).	J. P.
Document : Raspail et Blanqui, le 15 mai 1948 ..	
A travers les livres : L'affaire Ben Barka (J.P.) André Breton.	

ENTRE NOUS...

Trois articles sur l'Algérie dans le même numéro. On dira que c'est trop. C'est évidemment beaucoup. Mais la protestation contre la mise à mort du 15 septembre ne pouvait pas attendre. (Le scandaleux silence de toute la presse française nous obligera même à ne pas nous en tenir là.) Il était aussi nécessaire que nous manifestions notre solidarité syndicaliste à l'U.G.T.A. (la centrale algérienne) à l'occasion de la saisie de sa revue « Révolution et Travail ». Quant aux « propos d'un coopérant », il y a si longtemps qu'ils attendaient sur notre marbre !

Deux articles aussi sur le congrès des métaux. Celui de Guilloré était composé quand nous étions parvenu celui de Chausse, au tout dernier moment. Les lecteurs penseront sûrement que ça aurait été dommage de ne pas le donner.

Jean Géry et Jeanne Maisonnnet font de pertinentes réflexions sur le récent congrès des instituteurs déjà traité par Guilloré.

Un correspondant de Washington, qui a l'air de bien connaître son sujet, dénonce, avec beaucoup de précisions, les tendances de certains dirigeants de l'AFL-CIO à diriger tout le mouvement syndical international. Précisons à ce propos que le fait d'accorder l'hospitalité à pareille dénonciation ne nous empêche pas de suivre, avec la plus vive admiration, les combats que mènent, contre leur patronat et aussi contre leur gouvernement, les travailleurs des U.S.A. pour la défense de leurs revendications. En particulier, les luttes victorieuses que viennent de soutenir les salariés de l'aviation civile, ceux de la presse, ceux du port de New York et aussi celles que préparent les travailleurs de la métallurgie sont d'utiles exemples à méditer par les syndicalistes de chez nous.

Au point de vue de la vie matérielle de la revue nous avons deux choses à dire « entre nous » : l'une est agréable ; l'autre non. Cette dernière est que nous ne pouvons plus boucler avec le prix actuel. Il va falloir augmenter en 1967. Donc, à partir de janvier ce sera 2.500 francs pour l'abonnement (anciens, bien sûr, le prétentieux franc de Gaulle ne nous va pas) et 250 francs le numéro (300 pour l'étranger). Donc, hâtez-vous, les uns et les autres, de renouveler votre abonnement avant janvier.

L'autre nouvelle est que nous n'avons pas à nous plaindre au point de vue de la marche de la revue. A la réunion du Comité de rédaction, mardi 4 octobre, Delsol nous a annoncé quinze abonnés nouveaux depuis les vacances. Il ne reste qu'à souhaiter que tous les mois à venir soient aussi bons. Parmi ces nouveaux abonnés nous remarquons un jeune (Escoubet, de Bordeaux) qui paraît fort dynamique : il a commandé dix exemplaires du dernier numéro et les a immédiatement vendus. Qui dit mieux ? Ce nouveau camarade est venu à nos idées par l'influence de Jean Barrué et des frères Lapeyre. Voilà le rôle des anciens : trouver des jeunes. Qu'ils y pensent toujours !

Parmi les renouvellements d'abonnements, plusieurs s'accompagnent d'un mot aimable. « Bravo pour les articles de Péra et de Maurice Lime », dit l'un d'eux, qui se trouve ainsi être un peu injuste pour les autres collaborateurs. Et il envoie un abonnement DE SOUTIEN. Ce qui est toujours très bien vu du trésorier.

Celui-ci, ne l'oublions pas, s'inquiète déjà de la façon de « boucler » l'année 66. Ce ne sera pas tellement commode. Aidons-le, par nos réabonnements, nos souscriptions et, plus encore, par la découverte de nouveaux abonnés, à se faire moins de mauvais sang.

LE TOUT, LE RIEN ET LE POSSIBLE

Il vient de se tenir à Paris, le 30 septembre et les 1^{er} et 2 octobre, le congrès de la métallurgie «Force Ouvrière». C'est à un métallurgiste qu'il revient surtout d'en rendre compte, en l'occurrence notre ami **Marcel Chausse**, de Saint-Etienne.

Mais les problèmes étudiés dans cette assemblée fédérale d'une industrie dominante intéressent, on le pense bien, tous les syndicalistes. Je remercie les organisateurs du congrès de m'y avoir invité comme représentant de «la R.P.».

Le rapport d'activité et d'orientation fut présenté par le camarade **Antoine Laval** qui devait d'ailleurs, à l'issue du congrès, être unanimement reconduit dans ses fonctions de secrétaire général. Il eut le mérite de fonder son rapport sur ce que **Renard** (des Métaux, Paris-Nord) devait appeler «une vue globale», une analyse économique et politique du monde d'aujourd'hui. Une première division du monde et qui s'aggrave : les pays développés et les sous-développés. 16 % de la population du globe se partage 70 % des ressources ; 54 % n'en dispose que de 9 %. Deuxième division : les pays «libres» et les autres.

Cette seconde classification amena le camarade **Salamero** (de Bordeaux) à contester le critère de «liberté» sur lequel elle se basait. **Laval** précisa dans sa réponse qu'il entendait par pays «libres» ceux où se trouvaient respectés les droits élémentaires de l'homme et du travailleur, plus particulièrement le droit à la libre association syndicale.

Sur le plan de l'action syndicale en France, la fédération de la métallurgie F.O. doit lutter comme organisation minoritaire, mais **Laval** a fait constater que «ce n'est pas où F.O. est présente que les salaires sont les plus bas». Il a mis en avant les conventions collectives comme moyen essentiel d'enregistrement et de consolidation des progrès ouvriers. «Nous ne sommes pas, a-t-il dit, partisans de la politique du tout ou rien». Au fond, cette déclaration pourrait servir à expliquer non seulement le rapport lui-même, mais toute la discussion qui suivit. Qu'est-ce qui est «le tout» ? Qu'est-ce qui est «le rien» ? Qu'est-ce qui est le possible ? Tous les courants, toutes les divergences, toutes les oppositions se retrouvent à discuter des choix qui conduisent vers l'un ou l'autre terme. Il y a aussi un optimisme de façade, protégeant un ronronnement bureaucratique, qui ne mène à rien. J'entends : à rien pour les travailleurs, sinon pour quelques vieux «réformistes sans réformes» que nous retrouvons aussi dans une aile de ce congrès et dans les lourds appareils «internationaux» représentés ici.

La convention collective, dit **Laval**, n'est jamais le résultat d'une quelconque collaboration des classes. Elle est, à un moment donné, le constat du «rapport de forces». Ah ! ce fameux «rapport de forces», il reviendra souvent dans les propos des congressistes !

Relevons seulement au passage les principales questions discutées dans ce congrès et qui sont d'un intérêt général pour tout syndicaliste : la planification et la participation. «Nous ne devons jamais être des co-auteurs», a encore dit **Laval**. L'amendement Vallon ? Un

mort-né probablement. Une nouvelle version d'une vieille mystification. Au mieux, une épargne obligatoire qui frustrerait les travailleurs de la libre disposition d'une partie de leur salaire. La concentration industrielle et les problèmes sociaux qu'elle pose. «Il faut, a dit **Laval**, établir un programme d'action syndicale face à l'évolution industrielle et ne pas se laisser acculer à des combats d'arrière-garde». La politique de «la main-d'œuvre flottante», les loueurs de main-d'œuvre, «négriers modernes» échappant à la législation sociale. L'automation et ses effets. La hiérarchie («avoir le courage de poser le problème», déclare **Laval**). Les heures supplémentaires.

L'étude et la discussion des moyens d'action aboutit généralement, dans la plupart des interventions, à la condamnation des mouvements parcellaires et sporadiques. Sur le point du soutien d'une action «dure», s'est trouvée posée au premier plan du congrès la question du «trésor de guerre», de la caisse de grève. Le congrès a pris les premières initiatives pour la création, sur le plan confédéral, d'un «fonds de réserve de grève». La question mérite d'être étudiée et discutée ici même, dans son principe et ses modalités, par nos lecteurs et nos amis. Nous y reviendrons certainement. Disons déjà que nous avons été stupéfaits par les «arguments» avancés par les délégués «trotskystes» de ce congrès, pour combattre la caisse de grève. Ils ont l'air d'être convaincus que leur position, sur ce point comme sur d'autres, est terriblement révolutionnaire. Je me contenterai pour aujourd'hui de dire qu'elle est fautive et anti-syndicaliste.

Vous pensez bien que l'unité d'action et l'unité syndicale ont pris une large place, à la fois dans le rapport et dans les interventions des délégués. La C.F.D.T. n'a pas trouvé grâce dans ce débat. **Laval** a souligné qu'au moment du conflit Peugeot, du printemps 1965, posant le problème général de la réduction du temps de travail, l'attitude des «interlocuteurs majoritaires», C.G.T. et C.F.D.T., n'avait permis aucun élargissement de la bataille. D'ailleurs tous ceux qui ont touché de près aux luttes ouvrières de la dernière période ne mettent pas en doute que «la C.G.T. ne veut pas se battre» réellement, contre un gouvernement qui, sur le plan de la politique extérieure, apporte beaucoup de satisfaction aux dirigeants communistes. La C.F.D.T. ne fait qu'entretenir la confusion.

Laval a reconnu que l'unité syndicale était une aspiration générale des travailleurs. Mais en ce domaine, a-t-il dit, «ce n'est pas nous qui avons à changer». Tout au plus a-t-il admis qu'il fallait, sur cette question de l'unité, «trouver un langage nouveau» pour l'information et l'édification des jeunes travailleurs.

Marcel Chausse mieux que moi, mettra en évidence les points principaux d'un débat dont il connaît tous les détours. Je ne citerai simplement que quelques interventions parmi celles qui m'ont plus particulièrement frappé : celle de **Malnoë**, de Saint-Nazaire, qui souligna la dure pression exercée actuellement sur la

classe ouvrière par la coalition patronat-gouvernement et l'enseignement général à tirer des transformations dans la construction navale ; celle de Gourdel, de Nantes, qui informa le congrès sur la méthode employée, dans son secteur, pour consulter les syndiqués de base : un questionnaire adressé aux syndiqués sur les problèmes les plus importants de l'action syndicale d'aujourd'hui, et les réponses fort intéressantes qui ont été données par un peu plus de la moitié des cotisants consultés ; celle de Salamero, aussi, dont l'opposition, à la fois ferme et modérée dans la forme, fit plus d'impression que certaines grandes proclamations prétendues « doctrinales ». Salamero devait d'ailleurs être élu à la Commission administrative fédérale.

Puisque j'en suis aux déclarations doctrinales, nous en avons eu au cours de ce congrès. Je veux seulement recopier ici certaines d'entre elles telles que je les ai recueillies de la bouche d'un jeune délégué : « Il n'est pas vrai que les technocrates prennent le pas sur les actionnaires » — « L'anarchie de la production est croissante » — « L'automatisation conduit à l'allongement de la journée de travail » !

On peut toujours se complaire dans ces affirmations ou négations qui vont systématiquement à l'encontre de l'évidence.

Je ne peux pas terminer ce bref commentaire sans dire qu'André Bergeron a fait, devant ce congrès, un des ces excellents exposés auxquels il nous a maintenant habitués. Ici ou ailleurs, il y a des camarades qui me reprochent déjà une tendresse particulière pour ce secrétaire confédéral. Il y a même un copain du « noyau » qui m'aborde maintenant en chantonnant un refrain de notre enfance qui parle d'une « bergeronnette si gentille, qui tourne autour du troupeau... » !

J'avoue que j'aime la manière qu'a André Bergeron d'exposer les problèmes réels du mouvement ouvrier, son éloquence simple, directe et je dirai cordiale. Cela ne veut pas dire que je bois, sans jamais faire de grimace, tout ce qu'il nous propose. Ainsi, il a reproché à Chausse ce qu'il a appelé son « pessimisme » parce que Chausse avait dit que « le paritarisme n'est pas une doctrine » et que, dans la dernière période, la négociation n'avait conduit à rien. Mais l'optimisme non plus n'est pas une doctrine. C'est une forme de la méthode Coué que de se répéter : tout va bien, tout va bien, tout va bien ! A l'usage interne, c'est bon. Il est douteux que ce soit suffisant pour convaincre les travailleurs et, notamment, pour augmenter les effectifs de la Fédération Force Ouvrière de la métallurgie.

Raymond GUILLORE.

Un congrès largement positif

Peut-on donner quelques impressions, à quelques heures de la fin d'un congrès qui a vu se réunir, les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre, près de 300 délégués des syndicats des Métaux Force Ouvrière ? Des hommes de tous âges, avec sans doute le gros paquet entre 30 et 45 ans. De toutes régions, de conditions différentes aussi. Peu de femmes — il y a beaucoup à faire dans ce secteur — mais l'une d'elles est élue à la Commission administrative.

Il faut quelquefois du temps pour se mettre en mouvement et la journée la plus passionnante fut certainement la dernière. Cela tient à l'organisation traditionnelle du congrès, organisation qu'il faudra sans doute revoir, car les commissions de travail sont désignées trop tard et l'intérêt ainsi retardé. D'autant plus que la richesse du rapport d'orientation présenté par Antoine Laval a quelque peu désorienté des délégués : il y avait tant de questions posées, sous tellement d'aspects différents qu'il s'avérait difficile d'insérer là-dessus un dialogue rigide.

L'interprofessionnel tue le professionnel

Dans cette fédération de la Métallurgie F.O., nous avons toujours mis l'accent sur l'interprofessionnel et toujours voulu situer l'action des métallurgistes dans un cadre de politique générale, voire dans le cadre européen et mondial. Placés à l'opposé des corporatistes, je me demande si nous n'aboutissons pas aujourd'hui au défaut inverse. Il n'a que rarement été question dans ce congrès de problèmes professionnels et tout ce qui a été dit à ce sujet faisait toujours référence à l'interprofessionnel. Parlait-on de concentrations d'entreprises, c'était pour dire que la métallurgie est parmi les professions les plus touchées par ce phénomène. Présentait-on un projet de caisse de grève, c'était pour en demander la réalisation dans le cadre confédéral et pour suivre l'exemple des Allemands ou des Américains. C'est sous l'angle le plus général que

Laval aborda les problèmes de la transformation du monde communiste, de la mise en place des structures de planification et des changements de structure de la production ou de la distribution.

A quelques semaines du dernier congrès confédéral, dans les mêmes locaux, nos réflexes aidant, nous avons quelque peu réédité le congrès confédéral. Ce n'est pas l'intervention de Bergeron qui a permis de redresser la barre, bien au contraire, celui-ci s'étant permis de répondre aux orateurs du rapport moral, comme s'il était lui-même le secrétaire de la fédération des Métaux.

Certains jeunes délégués, venant pour la première fois dans un congrès professionnel, m'ont dit leur surprise devant cette vision des choses.

Les concentrations industrielles

Le problème essentiel qui était posé par Laval et par la plupart des orateurs restait bien cependant au cœur des préoccupations des métallurgistes. Chaque région, chaque branche professionnelle, la construction navale, la sidérurgie, la grosse mécanique, la construction électrique connaissent et connaîtront des transformations de structures industrielles capitales. La recherche, le développement exigent des moyens considérables ; des groupes financiers s'unissent, des entreprises se ferment, d'autres se construisent ailleurs avec des moyens techniques nouveaux. L'autorité gouvernementale encourage, stimule et accélère le processus. Nous entrons dans une deuxième révolution industrielle, celle de l'atome, de l'automatisation et de l'informatique.

Des délégués sont venus dire l'angoisse des travailleurs d'Hennebont, du Boucau, de Port-de-Bouc, de Chasse ou autres lieux devant la fermeture de leur usine et les menaces qui pèsent sur le niveau d'emploi de milliers de métallurgistes. Les travailleurs restent désorientés devant cette situation et le mouvement syndical devra à la fois analyser le

phénomène et tracer en conséquence les lignes de force d'une réponse ouvrière.

La résolution générale, votée précisément à la fin de ce congrès, après avoir souligné que ces transformations de structure ne signifiaient pas une modification fondamentale du capitalisme qui changeait seulement de visage, préconise un accord national avec le patronat, dans le cadre d'une convention collective nationale.

Celle-ci devra assurer des garanties d'emploi et de qualification, prévoir une durée du travail, des conditions de travail et de rémunérations en rapport avec l'importance de ces bouleversements, établir les conditions indispensables à une certaine mobilité des travailleurs.

Ce Congrès n'a sans doute qu'insuffisamment précisé le détail de ces nouveaux objectifs : il en a tracé la direction. Le métallurgiste ne se laissera pas entraîner sans réactions dans cette deuxième révolution industrielle.

Les rapports contractuels moteurs de l'action directe

Cette convention collective nationale préconisée par la Fédération des Métaux F.O. implique-t-elle une option pour des discussions contractuelles ? Un certain nombre de confusions courent actuellement à ce sujet dans le mouvement Force Ouvrière. Nous avons, ces derniers temps, trouvé suspecte l'insistance de la Confédération F.O. à déclarer à temps et à contretemps la nécessité d'une nouvelle politique contractuelle. Il n'a pas manqué de publications de droite pour féliciter le secrétaire général de F.O., Bergeron, d'instaurer ainsi une nouvelle orientation syndicale, baptisée « le paritarisme ». Nous avons, dès lors, fait un procès d'intention à Bergeron. Ce paritarisme signifie-t-il confiance au patronat et s'oppose-t-il à l'action directe et à la grève, comme certains l'insinuaient ? Bergeron nous assure que non et nous dit aujourd'hui qu'au contraire cette volonté de discussion permet de passer à l'action directe lorsque les discussions paritaires n'aboutissent pas, et qu'en tout état de cause, il vaut mieux discuter avec le patronat pour ne pas tomber dans le cadre étatique.

Nous prenons acte de ces déclarations ; les discussions paritaires ne devenant pas dès lors une doctrine intangible mais une opportune nécessité.

Il a été, plusieurs fois, fait remarquer, à ce congrès des Métaux, que pour discuter valablement il faut être deux et que le patronat refuse la plupart du temps d'amener sur le tapis des propositions sérieuses. La résolution générale précise sans équivoque ! « Face à la coalition gouvernement-patronat, le congrès réaffirme son option fondamentale pour une politique des salaires et des conventions collectives basée sur les rapports contractuels et sur la loi du 11 février 1950 ; il dénonce la volonté délibérée du patronat de ne pas contracter avec les organisations syndicales. »

Sur l'action directe qui doit donc en découler, le Congrès se prononce également sans équivoque pour une action d'envergure et avec les autres organisations syndicales chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

La Caisse de grève

La grève est cependant difficile à tenir aujourd'hui. Parce que les communistes ne la veulent pas et parce que la C.F.D.T. qui la voudrait ne veut pas la faire sans les communistes. Mais aussi parce que les conditions de vie actuelle — le crédit par exemple — démobilisent les travailleurs.

Aussi avons-nous pensé à la mise en place d'une caisse de grève. Non pas que cette caisse sera facile à réaliser. Non pas qu'elle permettra à tous

coups de gagner les grèves. Mais parce qu'elle pourra y aider.

Certains militants s'y sont opposés par principe. Comme si la fidélité au mouvement ouvrier voulait la répétition éternelle des mêmes gestes. « En 1936, il n'y avait pas de caisse de grève ».

J'imagine, pour ma part, rester fidèle à l'esprit de 36 en préconisant ce moyen, parmi d'autres, d'aider la combativité ouvrière.

La seule objection valable contre la caisse de grève me semble être de savoir qui va tenir et délier les cordons de la bourse et les conditions que ce trésorier mettra à la signature du chèque. Autrement dit, celui qui contrôlera l'argent, ne mettra-t-il pas des conditions au déclenchement de la grève ? N'aurons-nous pas là un moyen de briser les grèves sauvages ?

La difficulté est sérieuse mais non insoluble. Nous n'en sommes pas encore là. En fait, la Commission du congrès avait refusé la constitution pure et simple d'une caisse de grève fédérale ; mais avait proposé une première cotisation symbolique à une caisse de résistance à l'échelon confédéral. J'ai cru devoir approuver cette proposition minimale. Partir est sans doute préférable à ne pas partir du tout : on peut toujours corriger et accélérer sa course en cours de route. Encore que certains soutiennent que mieux vaut ne pas partir que faire semblant de partir.

La guerre au Vietnam

Un dernier incident de séance a surgi sur un passage de la résolution pourtant bien anodin. Il s'agissait d'une condamnation de la guerre et en particulier de celle du Vietnam. Il n'était pas question dans le texte de dénoncer les responsables de cette guerre puisqu'aussi bien pour certains délégués les responsables sont les Chinois, pour d'autres les Américains et pour beaucoup, les uns et les autres.

Mais le seul fait de nommer le Vietnam effarouche des délégués. Resurgirent ici deux attitudes psychologiques en voie de disparition à Force Ouvrière mais qui existent encore : le réflexe d'apolitisme étroit (on veut bien parler de la guerre à condition de ne pas prendre parti sur les guerres actuelles) et la crainte de l'exploitation de nos positions par les communistes.

Il y a encore quelques militants à Force Ouvrière, et particulièrement dans la sidérurgie de l'Est — qui n'ont pas atteint, de ce point de vue, leur majorité.

Devant cette opposition, le rapporteur de la commission et le secrétaire général cédèrent. On se voilera donc la face. On condamnera platoniquement les guerres existant dans le monde. Mais on ignorera que c'est au Vietnam qu'actuellement, on se bat.

Tous comptes faits, ce congrès reste largement positif. A ceux qui accusent quelquefois F.O. de collaboration de classes, la nécessité de la lutte de classe a été à nouveau soulignée à ce congrès. A ceux qui traitent les militants F.O. d'anticommunistes sectaires, les discussions prouvèrent que F.O. ne nie pas les changements intervenus dans le monde communiste, mais les jugent encore trop restreints pour modifier leur appréciation. A ceux qui trouvent F.O. insuffisamment combative, le congrès a prouvé une fois de plus que les métallurgistes F.O. sont prêts à un large combat, avec l'ampleur nécessaire dont ils ne sont d'ailleurs pas les seuls maîtres. Mais, n'acceptant pas pour autant la démagogie facile, les métallurgistes F.O. savent, en même temps, proposer les solutions constructives.

M. CHAUSSE.

Le congrès S.N.I. est-il inquiétant ?

Congrès inquiétant, c'est en effet le sentiment d'un « ancien » du S.N.I., militant syndicaliste enseignant depuis plus de 40 ans, qui eut sa part de responsabilités nationales avant 1940, puis dans la clandestinité, puis après 1945, et dont l'activité se poursuit dans diverses créations du S.N.I. ou dans diverses organisations auxquelles participe le S.N.I.

Pourquoi donc Congrès inquiétant ? Nous disions dans ces mêmes colonnes, il y a un an, qu'un Congrès permettait de fixer un moment dans la vie d'une organisation, qu'il était en cela un point de repère, et que son intérêt provenait autant de la détermination de ce point et de sa place sur une courbe en construction, que des débats à l'ordre du jour du Congrès.

Cette année, la majorité du S.N.I. enregistre une perte minime (3 à 4 %) mais non négligeable, que nous constatons avec quelque amertume parce que nous sommes majoritaires, mais dont nous voulons essayer de trouver les causes, afin de pouvoir, en syndicalistes réalistes et constructifs, aider à remonter la pente qui se dessine.

Au S.N.I., le vote du rapport moral ne permet pas de porter un jugement sur la vie de l'organisation, du fait du comportement changeant de la tendance ex-cégétiste (ou néo-cégétiste). Il s'agit bien, en effet, de tendance pour le moins, bien que ses protagonistes s'en défendent. Les principes, les méthodes d'action, le comportement syndical des majoritaires n'ont nullement varié par rapport à 1965. Pourtant, le rapport moral fut condamné par les cégétistes avec autant d'aplomb en 1966 qu'il avait été approuvé avec chaleur par les mêmes en 1965.

C'est donc essentiellement dans le vote sur l'orientation que se situent les clivages provenant de conceptions différentes, bien que des problèmes d'orientation soient abordés dans la discussion du rapport moral.

Il nous paraît souhaitable que les questions fondamentales d'orientation occupent, au Congrès S.N.I., une place plus importante. Nous l'avons déjà dit et le redisons encore : un jour entier pour la discussion du rapport moral, c'est trop et 1 h 30 pour l'orientation c'est trop peu. Un jour entier de discussion aboutissant à un vote qui risque de se trouver faussé par des prises de positions circonstancielles d'une tendance détenant près de 1/3 des mandats, c'est trop. 1 h 30 de discussion pour bien définir les principes, les objectifs et les moyens d'action proposés par les uns ou les autres, ce n'est pas assez.

CONDAMNATION DES TENDANCES PAR LA TENDANCE CEGETISTE...

Les tendances, ou les « courants de pensée », si l'on ne veut pas appeler les choses par leur nom, existent bel et bien, même et surtout pour ceux qui les nient.

Le défenseur de la motion d'orientation présentée par plusieurs départements et sur laquelle se bloquent les mandats cégétistes (ex ou néo, comme on voudra) affirmait hautement qu'il ne fallait pas organiser la vie syndicale sur le système des tendances, qu'il convenait d'élaborer les motions à la base, hors de toute tendance, que cela ne pouvait que renforcer l'unité et l'esprit de lutte du S.N.I.

Malheureusement pour de tels « sans tendance », Pierre Desvalois, secrétaire général du S.N.I., cita une circulaire de Sorel (leader des cégétistes) adressée à divers militants du S.N.I. et reproduite dans bien des bulletins départementaux avec des adaptations locales mineures. Il cita aussi une circulaire, avec en-tête usurpée de la section S.N.I. du Gard. Appelant les syndiqués à venir nombreux à l'Assemblée générale de ce département pour y discuter du Rapport Moral et de l'Orientation, cette circulaire précisait qu'il ne semblait pas possible d'approuver le Rapport Moral et qu'il était nécessaire de changer d'orientation. Les ménages institutrices-instituteurs étaient appelés au grand complet et ils étaient invités à amener des amis afin que la salle soit pleine.

On ne peut évidemment que se réjouir si l'assistance aux Assemblées syndicales est nombreuse. Mais que dire du procédé ! Pousser ensemble oui, mais penser ensemble, non.

Desvalois lut ensuite un troisième document : lettre d'un syndiqué de Corse se plaignant de l'existence dans ce département d'une tendance cégétiste cohérente et disciplinée. Ce document provoqua beaucoup d'agitation, beaucoup trop. La fin de séance fut houleuse, bruyante, et les auditeurs ne se contentèrent pas d'être auditeurs... L'incident fut clos le lendemain matin par la lecture sans commentaire d'une lettre du secrétaire de la section de la Corse au syndiqué mécontent. Cette réponse, si elle exprime de louables intentions mêlées à d'acribes critiques, ne nous a pas semblé déterminante et ne saurait en tout cas supprimer la circulaire de Sorel et celle diffusée dans le Gard.

Mais les affirmations telles que « pas de tendances », « dressons le tableau de nos revendications corporatives et renforçons notre unité intérieure pour les faire aboutir », « Pour les actions plus générales, prenons des contacts avec toutes les centrales sans exclusive », tout cela est très séduisant à première vue, d'autant plus que ce corporatisme strict se présente volontiers sous l'aspect d'un apolitisme absolu. *Tout cela peut expliquer l'écho recueilli lorsque le passé syndical ou l'éducation syndicale font défaut et nous voyons là une raison essentielle de la perte légère enregistrée par la majorité du S.N.I.*

...MAIS ENGAGEMENT POLITIQUE TRES NET, EN FIN DE COMPTE

Revenons cependant aux thèses exprimées par les « sans tendance » de la tendance cégétiste.

Union, union sans exclusive, main largement tendue, mais pour déboucher sur quoi en définitive ?

Mais, et c'est encore le défenseur de l'orientation cégétiste qui nous le dit, pour « associer les forces politiques et syndicales », pour « préparer les élections législatives », parce que le problème qui est « au cœur du débat » c'est l'union de la gauche, l'accord des forces de gauche, « l'élaboration d'un programme commun auquel participerait le S.N.I. ».

Soyons clair. Il est parfaitement légitime, même dans un syndicat, de souhaiter l'union des forces de gauche. Mais cela est d'abord l'affaire de ces forces de gauche et non des syndicats. Que les syndicats ou les centrales fassent connaître à ces forces de gauche leurs aspirations profondes ou leur attachement fondamental à tel ou tel principe (et la laïcité en est un pour le S.N.I.), cela nous semble normal, nécessaire même. Mais de là à l'élaboration d'un programme commun et à la préparation des élections législatives, il y a loin ! Confondre tout cela, c'est tout bonnement supprimer la différence entre syndicalisme et politique.

Le mouvement syndical est vraiment la force d'appoint recherchée de toutes parts. Les uns rêvent de l'intégrer à l'Etat et d'autres à un parti ou une formation politique plus large. Qui ne voit que, s'engager dans une telle voie, ce serait pour le syndicalisme une épreuve dont le passé, en France et ailleurs, a donné des exemples. Comment les syndicats pourraient-ils élargir leur champ d'action et le renforcer, s'ils devenaient le théâtre de compétitions entre partis politiques ou blocs politiques aux contours différents.

Plus que jamais, l'indépendance du syndicalisme doit demeurer un impératif majeur, non seulement dans les paroles ou les écrits, mais bien davantage dans les faits. Plus que jamais, le syndicalisme se doit de rester force authentiquement ouvrière, au service immédiat et lointain des travailleurs.

Est-on sûr que, dans les départements, ces principes élémentaires soient toujours défendus avec intrépidité, car il est en effet capital de ne pas transiger sur cette indépendance ?

Cà et là, des « glissements » sont constatables et c'est sans doute aussi une raison de la perte légère enregistrée par la majorité.

TRANSFORMATIONS SOCIALES ET REGIME POLITIQUE

Le pouvoir aux mains de tous ceux qui travaillent, ce n'est pas pour demain. Il n'est d'ailleurs pas du tout certain, en raison de la dimension et de la complexité des problèmes à résoudre, que ceux-ci soient capables, rapidement, d'en assurer la charge. Des groupements de techniciens, peut-être, mais la technocratie ne saurait être l'expression du syndicalisme.

Le régime économique de 1966 n'est certainement pas identique à celui de 1850, ou de 1900, ou des années 1920-1940. Des différences de moyens, de méthodes, d'organisation sont évidentes. A la puissance de l'argent s'ajoute maintenant celle de l'Etat et de la fonction, aussi bien dans le secteur dit privé que dans les autres, même si la situation matérielle des travailleurs s'est améliorée.

L'action propre du syndicalisme demeure revendicative. Nous disons bien « revendicative » et non « strictement corporative » car les revendications ouvrières, si elles s'appuient sur les conditions faites à la profession, les dépassent toujours.

A l'heure présente, la revendication s'exprime diversement.

Par la discussion d'abord. Mais discuter de quoi, avec qui, comment et jusqu'où ? C'est un premier point important qu'il faudra bien étudier plus à fond, au moment où fleurissent abondamment les commissions diverses, les comités techniques, et où se développent les procédures où la « technicité » joue son rôle. Les principes fondamentaux ne risquent-ils pas là de s'estomper un peu ? Les conditions n'existent-elles pas pour que le corporatisme le plus restreint repousse au second plan les revendications d'ensemble. A la longue, les travailleurs ne deviennent-ils pas plus « sensibilisés » aux problèmes de rémunération dans un cadre donné, d'avancement, de promotion, de hiérarchie, de grade, de statut particulier, etc. Le climat ne devient-il pas favorable à une action catégorielle ?

Et c'est bien, pour en revenir aux instituteurs, l'action que mène le Syndicat National des Collèges (S.N.C.), concurrent du S.N.I. Ce S.N.C. proclame par exemple « Les collèges d'enseignement général (C.E.G.) c'est l'affaire du S.N.C., le but essentiel à atteindre c'est le statut particulier des maîtres de C.E.G. et il importe essentiellement que le S.N.C. soit représenté en tant que tel aux commissions paritaires ».

Et il est certain que cette offensive catégorielle a joué son rôle dans les départements, contre la majorité, lors de la préparation du Congrès 1966. L'essentiel en effet, pour l'esprit particulariste de catégorie, c'est qu'il s'oppose à la majorité... et peu importe avec qui il s'y oppose.

Verra-t-on des « tendances catégorielles » se superposer aux « tendances conceptions du syndicalisme ». La question est à suivre de près. La multiplication des commissions et sous-commissions particulières à telle profession ou à tel secteur est un fait non négligeable. Pour les instituteurs, si les camarades de l'Ecole Emancipée ont une position doctrinale de non participation à des nombreuses commissions (celles du Plan - Commission Laurent par exemple), les cégétistes ont une attitude assez peu définie et circonstancielle. Quant aux majoritaires, ils sont favorables à une participation, mais nous pensons que le débat reste ouvert quant aux conditions et aux limites de la participation, quant à ses objectifs précis et aux principes qui doivent inciter à l'entreprendre... ou à la clore.

L'indépendance du syndicalisme, c'est aussi son indépendance à l'égard d'un système, d'une administration, de rouages divers. Au Congrès S.N.I. 1966, les condamnations de toute forme d'intégration ont été exprimées, par l'Ecole Emancipée et par les majoritaires, à partir de conceptions différentes et sur des tons différents, mais il ne nous semble pas que le S.N.I. s'oriente, comme des camarades de l'Ecole Emancipée le pensent sans doute, vers un reniement de ses origines, de son passé et des principes permanents qui l'animent.

—oOo—

Et si la discussion échoue, ou piétine, ou dévie, le recours à l'action peut s'imposer. La forme d'action spécifiquement ouvrière fut et reste la grève.

Mais là encore, le problème est à repenser en fonction des expériences. Il ne semble pas que les grèves catégorielles pour une profession ou une partie seulement de la profession — ou que les grèves sectorielles par secteur d'activité (privé, public, nationalisé) aient pu donner des résultats immédiats en rapport avec l'action menée. Outre la détermination des zones professionnelles intéressées, la durée de la grève et sa forme sont à considérer : 24 heures, ou 48, ou illimitée, ou échelonnée dans le temps, ou tournante, pour citer quelques exemples.

Aucune de ces actions spécifiquement ouvrières n'est à écarter a priori, bien que, selon nous, les mouvements d'ensemble aient plus de valeur que les mouvements sporadiques ou renouvelés. La formule de nombreux camarades « Tous ensemble et au même moment » nous paraît préférable.

Mais peut-on, par la seule vertu de la grève généralisée au maximum, parvenir à faire craquer le régime économique capitaliste pour lui substituer un régime socialiste établissant la primauté des droits des travailleurs quelle que soit leur activité ? C'est pour le moins douteux. Il n'est cependant pas exclu que de tels mouvements d'ensemble, soigneusement préparés, entretiennent la combativité ouvrière par la simple dynamique de la réussite et finissent par porter des fruits à plus ou moins long terme.

Faire craquer le régime ? Cela supposerait, peut-être, une analyse approfondie de la situation dans les secteurs vitaux : sources d'énergie et transports en particulier. Un pays sans électricité, sans gaz industriel, sans pétrole, sans charbon, sans trains et dont l'infrastructure serait paralysée ne pourrait rester longtemps dans un tel coma économique. Grève limitée stratégiquement à certains points et soutenue à fond par la solidarité ouvrière générale, telle serait, peut-être, la grève révolutionnaire mettant en difficulté l'Etat, ses moyens de coercition et ses ordres de réquisition à cause justement de cette solidarité ouvrière totale. Simple vue de l'esprit présentement sans doute. Mais il n'est pas interdit d'y réfléchir cependant.

D'y réfléchir aussi... pour l'après-grève. Car la question du pouvoir économique en découle inévitablement et cette question est elle-même conditionnée par celle des *capacités ouvrières* pour assumer les responsabilités du pouvoir. Car si le pouvoir ne change pas de nature mais seulement de mains, rien n'est modifié quant au fond et tout peut être pire. Il est curieux à ce propos d'entendre condamner davantage le *pouvoir gaulliste* que le *régime autoritaire et technocratique*.

Mais alors, aussi bien dans le cas de grèves qu'on peut qualifier de traditionnelles que dans le cas de grève révolutionnaire, tout est subordonné préalablement à un certain nombre de principes d'action sur lesquels ne doit subsister aucune équivoque :

— indépendance régoureuse et non intégration ou subordination à un Etat, un parti, une religion, un groupement d'organisations quelles qu'elles soient, ceci n'écartant pas la possibilité de conclure des alliances momentanées en vue d'objectifs précis ;

— développement de la conscience ouvrière pour parvenir à ce que se dégage chez les travailleurs une éthique propre au syndicalisme ;

— documentation permettant, sinon de dominer rapidement les problèmes économiques ou techniques, du moins de les comprendre suffisamment pour ne pas engager les syndicalismes dans des voies dangereuses.

Ces conditions nous paraissent essentielles, aussi bien pour un « syndicalisme réformiste » que pour un « syndicalisme révolutionnaire », aussi bien pour l'action revendicative permanente que dans la perspective de transformations sociales.

L'UNITE OUVRIERE

Il est évident aussi que les résultats obtenus — qu'ils soient « réformistes » ou « révolutionnaires » — seront d'autant plus assurés que l'unité syndicale sera plus solide, et nous revenons au S.N.I. après toutes les considérations précédentes.

L'unité corporative a été maintenue chez les insti-

tuteurs après la scission C.G.T. et C.G.T.-F.O. Elle l'a été grâce à la libre expression des tendances justement, et grâce à une pratique de la démocratie syndicale dans l'ensemble correcte.

Le pourcentage de « syndicalisation » est particulièrement élevé au S.N.I. Peu d'instituteurs sont inorganisés. Deux ou trois syndicats catégoriels n'ont guère amputé les effectifs. Le S.N.I. conserve son audience et sa force. Lorsqu'il lance une grève ou s'associe à une grève, le nombre de grévistes se situe entre 85 et 95 % de l'ensemble de la profession et ceci montre bien toute l'importance de l'unité préservée.

Mais précisément parce qu'il connaît la valeur de l'unité et parce qu'il est plus favorable aux actions globales qu'aux actions catégorielles ou sectorielles, le S.N.I. est nécessairement conduit, et cela à tous ses congrès, à examiner divers aspects de l'unité : Unité d'Action et Unité Organique.

Pour les cégétistes, l'unité d'action conduit à l'unité organique. Ils donnent de ce fait la primauté à l'unité d'action.

Pour la majorité et l'École Emancipée, unité d'action et unité organique sont de nature différente. L'unité organique est le but essentiel. L'unité organique est fonction de principes fondamentaux qui la conditionnent. L'unité d'action est fonction de circonstances et peut être plus ou moins large alors que l'unité organique suppose la fin du pluralisme que consacre l'unité d'action.

L'ACCORD C.G.T.-C.F.D.T.

Cette année, le Congrès S.N.I. se trouvait placé devant un fait nouveau : l'accord C.G.T.-C.F.D.T.

Pour les cégétistes, cet accord devenait l'amorce d'élargissements et le chant des sirènes fut poussé en direction du S.N.I. et de la F.E.N.

Pour les autres, cet accord ne faisait pas avancer d'un pas (au contraire même du fait de l'existence de F.O. et du poids de cette centrale dans la Fonction publique) l'unité d'action la plus large et encore moins l'unité organique.

Le Congrès est resté sourd aux appels répétés au nom d'une prétendue dynamique de l'accord. Les cégétistes ont été les seuls à l'approuver. Il est vraisemblable aussi que le doute sur une déconfessionnalisation de la C.F.D.T. a pesé. Mais ceci est un autre problème, débordant même la question confessionnelle et conduisant à considérer quant au fond la nature des organisations syndicales elles-mêmes.

Nous poserons ici une question très simple. Supposons qu'un accord ait été conclu, non pas entre C.G.T. et C.F.D.T., mais entre F.O. et la F.E.N. Au nom de cette même dynamique de l'accord, ceux qui voient dans l'unité d'action C.G.T.-C.F.D.T. un élément extrêmement positif seraient-ils du même avis ? Nous sommes convaincus du contraire et nous sommes non moins convaincus de la véhémence d'une condamnation.

N'est-ce pas justement la preuve que toute unité d'action est plus difficile qu'il ne semble, que des ententes limitées et préalables, loin de constituer une force d'attraction peuvent au contraire amener des réticences... pour le moins.

L'unité d'action, que nous ne condamnons nullement, suppose autre chose que la mise en route d'un tandem quelconque, ne fonctionnant d'ailleurs pas sans quelques grincements. Elle ne sera valable que si elle est élargie le plus possible, si les objectifs en sont préalablement définis en commun, si des engagements réciproques sont pris et respectés pour s'y tenir, si le respect des organisations participantes est garanti et si nul ne se préoccupe d'en tirer un quelconque bénéfice moral. Mais parce que l'unité d'action suppose l'unité entre plusieurs, elle n'a rien de commun avec l'unité organique.

Tout ceci permet de mieux comprendre et le sens de la participation du S.N.I. à des unités d'action et son attachement profond à l'unité organique comme aux principes du Mouvement Syndical Uni et Démocratique repris par le Congrès 1966.

Voilà au moins qui devrait rassurer ceux qui, à l'extérieur, suivent avec intérêt l'expérience d'autonomie du S.N.I.

LES REUNIONS DE COMMISSIONS

Lors de chaque congrès sont étudiées : une question pédagogique, une question de défense ou d'action laïque, une question sociale. Nous n'aborderons pas ici les thèmes soumis au Congrès 1966, mais nous dirons cependant que le climat de toutes les commissions nous a semblé quelque peu pénible.

Les travaux des commissions (demi-journée) se poursuivent généralement assez tard, mais cela n'a rien d'inquiétant si les efforts de clarté sont poursuivis et permettent ou des synthèses correctes, ou des différenciations précises sur lesquelles le Congrès est appelé à se prononcer.

Or, cette année, et dans toutes les commissions, les travaux débutèrent vers 15 h 30, puis, vers 19 ou 20 heures, on eut l'impression d'un certain désordre, de perte de vue du sujet lui-même, et de nombreux participants eurent le sentiment d'une volonté d'obstruction à propos de tout et de rien. *C'est encore une raison d'inquiétude.* Peut-être, mais ce n'est pas le lieu d'en débattre ici, des problèmes d'organisation des travaux en commission devront-ils être examinés afin que, sous le paravent d'une démocratie toute formelle, ces commissions d'études préalables ne se transforment pas en congrès fractionnés débattant aussi bien du rapport moral que de l'orientation. C'est une raison de plus pour donner à cette orientation générale toute sa place, et en plaçant sa discussion avant celle des questions particulières.

ET POURQUOI PAS CONGRES SALUTAIRE ?

Congrès inquiétant ? Oui, sans doute, à plus d'un titre.

Mais justement parce qu'il aura été inquiétant, il peut être aussi un Congrès salutaire.

Il est des idées-forces qu'on ne saurait estomper ou dénaturer longtemps.

— Reconnaissance des tendances qui évitent le monolithisme comme la dispersion multipliée et anarchique, qui dominent aussi un corporatisme étroit et trompeur se satisfaisant d'un catalogue revendicatif, et comptant beaucoup, pour le faire aboutir, sur des alliances extérieures au syndicalisme et sur un changement de gouvernement.

— Lutte permanente contre l'arbitraire du Pouvoir quel qu'il soit.

— Participation à des actions communes aussi larges que possible, avec les garanties précisées précédemment, mais sans perdre de vue que l'unité organique syndicale, la véritable unité, est d'une valeur bien supérieure.

— Ne pas se satisfaire de mouvements limités et répétés, donnant davantage l'impression d'une agitation entretenue que d'une action globale et cohérente.

— Se satisfaire encore moins de simples unités d'action électorales. La vieille formule « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » n'a pas encore tellement vieilli quant au fond.

— Savoir mesurer sa capacité de résistance et de riposte.

— Considérer le plan, cette « grande affaire de la France », sous un angle essentiellement syndicaliste en refusant l'intégration et le mythe d'une politique des revenus se concrétisant par l'octroi de parts, fort différentes d'ailleurs selon les « bénéficiaires ».

— Fidélité à des principes sans lesquels se perdrait le syndicalisme, et le Congrès 1966 a rappelé la permanence de la charte d'Amiens.

Malgré des oppositions plus vives au Congrès S.N.I. 1966, tout cela ne saurait, pour les instituteurs, devenir lettre morte.

Mais il importe quand même de rappeler à ceux qui l'auraient un peu oublié, et de faire comprendre à ceux qui arrivent dans les organisations syndicales, le sens profond et l'importance capitale d'un tel comportement syndicaliste. Et c'est dans la mesure où cela portera des fruits... que le Congrès S.N.I. de 1966 aura été plus salutaire qu'inquiétant.

Jean GIRY.

Jeanne MAISONNET

CRIME ET BETISE

Un homme vient d'être mis à mort pour émission de fausse monnaie.

C'est exorbitant du droit de tous les pays civilisés. C'est inadmissible.

Cela s'est passé à Alger, le 15 septembre 1966.

En cette même ville d'Alger, seulement trois mois auparavant, le 11 juin, le *Journal officiel* avait publié le nouveau Code pénal de la « République algérienne démocratique et populaire », portant, en son article 197 :

« Est puni de la réclusion perpétuelle quiconque contrefait, falsifie ou altère : « soit des monnaies métalliques, ou papier-monnaie ayant cours légal sur le territoire de la République ou à l'étranger ; soit des titres, bons ou obligations émis pour le trésor public... »

Ainsi, en juin, l'Etat algérien reprenait sensiblement la législation française d'où la peine de mort pour fausse monnaie (ainsi que pour vol) a disparu depuis Louis Philippe. Et, en septembre, le même Etat fusille !

Que s'est-il donc passé ?

Il s'est passé qu'à l'influence française a été substituée largement, chez les dirigeants algériens, l'influence russe. Les Russes sont féroces en matière économique. N'ont-ils pas eu, au temps de la collectivisation forcée, la peine de mort pour des enfants de douze ans, pour des gosses allant glaner le blé que leur père avait fait pousser, mais qui était « propriété de l'Etat » ?

Sous cette influence, au milieu de l'été dernier (on pourra préciser la date) l'Etat algérien a inventé des délits économiques pouvant entraîner la mort, avec une Cour spéciale pour en décider. Sur le moment, cela n'a pas soulevé notre émotion. On pensait bien que ça ne serait jamais appliqué : c'étaient des dispositions de propagande, des épouvantails à moineaux. Or le premier acte de la Cour spéciale est de prononcer la mort. Et Boumedienne fait tirer ! Tout ce qu'il y a d'anti-juifs en Algérie — ce n'est pas peu — trouve ça très bien. (Le supplicié était Israélite français.) Et la presse française se tait.

Bien des gens mesurent la gravité d'une faute, j'entends la gravité morale, à l'importance de la peine. Pour ce qui est de la fausse monnaie, c'est une erreur, donc une sottise. L'émission de fausse monnaie est une atteinte à un droit régalien. Depuis la fin du Moyen Age, l'Etat a le privilège de l'émission de monnaie. Si un particulier empiète sur ce privilège, il y a atteinte à un droit souverain ; il y a lèse-majesté. De là la grandeur de la peine prévue ; de là et non d'ailleurs.

En effet, pour qu'il y ait faute morale, faute à punir, il faut, en morale laïque, qu'il y ait tort fait au prochain. Or le particulier qui émet de la monnaie ne cause à autrui, pratiquement, aucun tort.

Les billets qu'il émet (la fausse monnaie métallique n'existe pratiquement plus) ne sont représentatifs d'aucune valeur ; c'est certain. Mais ils sont en cela identiques à ceux que fabrique l'Etat

quand, pour sortir d'une « impasse », il imprime des billets qui ne correspondent ni à un effet de commerce ni à une reconnaissance quelconque de dette. Or les Etats font cela très souvent et en quantités mille fois plus importantes que ne peut le faire un artisan.

Qu'advient-il des billets émis par le particulier ? Il ne peut y avoir émission que si les billets sont bien faits. (Sinon ils sont arrêtés tout de suite.) Donc le billet particulier circule, passe de main en main, remplit la fonction de « billet de banque », sans léser personne. Après un circuit plus ou moins long, il finit par arriver à la banque d'émission, laquelle le reconnaît pour non-authentique. Elle le retire alors de la circulation. Est-elle lésée pour cela ? Non puisque, sans que ça lui coûte autre chose que le prix du papier, elle peut faire un vrai billet. Il y a alors remplacement du billet « faux » par un « vrai », ce qui n'augmente en rien la masse monétaire en circulation.

On pourrait donc dire que personne n'est lésé.

Cependant, il faut être rigoureux. Que se passe-t-il depuis l'émission du premier billet particulier jusqu'à la disparition — par arrestation ou autrement — de l'émetteur ? Il se passe que, durant ce temps, un homme pauvre vit sans se soumettre à la grande règle des sociétés capitalistes et socialistes, qui est le travail salarié. En ce sens, cet homme lèse son prochain : il le lèse dans la proportion — mettons que ce soit en France — de un sur quarante millions.

Cette règle du travail salarié obligatoire et continué toute la vie, le Congrès de médecine psychosomatique qui s'est tenu récemment à Paris l'a mise en sérieuse contestation. Mais, bien avant ces savants, des compagnons anarchistes ont affirmé leur droit de la refuser. Au temps de l'anarchisme actif (fin du siècle dernier, commencement de celui-ci) les ouvriers « anars » se sont trouvés devant le problème de vivre dans une société tout en refusant la règle. Etre en même temps dehors et dedans ! Le problème est difficile, surtout si, en rejetant les règles légales, on entend respecter, voire mieux respecter, la loi morale.

Le vol ? Il lèse autrui, à moins de ne s'appliquer qu'aux grands riches. (Ceux-ci ne manqueront pas de beurre pour avoir été frustrés d'une fraction de leur avoir.) La prostitution ? Elle ne fut en aucune façon admise, étant dégoûtante. (Il y a exploitation de la femme et espèce d'escroquerie du client.)

Restait la fausse-monnaie qui, nous l'avons vu, à petite dose, ne fait pratiquement pas de mal.

Un certain nombre de gars l'adoptèrent.

Plusieurs allèrent à Cayenne.

Aucune ne fut mis à mort.

Cela était réservé au « socialisme » algérien, après le « socialisme » russe !

J'écris ceci sans savoir, en aucune façon, si le supplicié d'Alger avait agi ou non avec des considérations morales, s'il méritait ou non d'être défendu de ce point de vue. Mais le châtement qu'on lui a infligé est, lui, sans hésitation, condamnable.

J. PERA.

LE PROJET VALLON-CAPITANT-LOICHOT tarte à la crème des gaullistes de gauche

Vallon et Capitant, vont-ils le remporter sur Debré, intransigeant, et Pompidou, ondoyant, qui ne veulent pas du projet Loichot d'une participation ouvrière à l'auto-financement des entreprises. Debré a fait appel au rapporteur Mathey qui a consciencieusement démolé le projet des « gauchistes ». Pourtant ceux-ci espèrent que de Gaulle, dans sa prochaine conférence de presse, se prononcera en faveur d'une association Capital-Travail, qui avait déjà été recherchée par le gouvernement de Vichy. C'est que les représentants de la haute technocratie, plus lucides que ceux du patronat traditionnel qu'ils éliminent peu à peu, se rendent compte de l'importance grandissante que prend un prolétariat technicisé dans la vie du pays, cherchent fiévreusement les moyens d'endormir ce géant qu'il leur sera bientôt impossible de tenir enchaîné.

Le patronat classique résiste, car toute l'opération se ferait sur son dos ; elle lui coûterait une perte de cette autorité de droit quasi divin, chère à son amour-propre, et, même, au début surtout réduirait ses bénéficiaires.

Les patrons craignent, à juste titre, que leurs ouvriers, devenus actionnaires dans l'entreprise, auront forcément tendance à vouloir participer à la direction de celle-ci ; et, à défaut de pouvoir agir dans l'assemblée des actionnaires, où ils seront toujours minoritaires, ils pourraient vouloir le faire au travers du Comité d'Entreprise.

Le sabotage systématique des Comités d'Entreprise par ces patrons attardés, et la manœuvre qui tend à orienter les militants vers des tâches d'administration subalternes (colonies de vacances, etc.) pourraient alors être balayés par cette poussée d'intérêt. Encore que, selon notre longue expérience dans de multiples entreprises, il ne peut y avoir vie réelle des Comités d'Entreprise, sans vie réelle des syndicats et ceux-ci ne pourront s'imposer dans les moyennes et petites entreprises françaises sans une législation sociale protégeant efficacement les militants, avec peine de prison pour les patrons qui la violerait ; car, actuellement, qu'est-ce que cela peut faire à un patron, même s'il n'est pas milliardaire, de payer quelques centaines de francs d'indemnité à un militant renvoyé injustement ; au besoin il prend pour prétexte une faute professionnelle vénielle (sinon provoquée) dont le meilleur ouvrier n'est pas à l'abri.

Aussi ces formules de participation ouvrière à l'actionariat, sont-elles surtout préconisées par les grands technocrates, inquiets de l'avenir de notre civilisation, et qui voient, eux, plus loin que les petits et moyens patrons embourbés dans leurs difficultés quotidiennes.

A vrai dire nos nouveaux seigneurs, les technocrates, sont d'autant plus à l'aise pour préconiser ces formules qu'ils n'ont rien à y perdre, tout en espérant s'assurer ainsi l'appui des syndicats ouvriers. Ils n'ont rien à y perdre pour la bonne raison que leurs fabuleux salaires sont prélevés avant l'établissement du bilan, et qu'ils ne dépendent donc en rien des profits ou des pertes que ce bilan fera ressortir.

Peu leur importe donc si la participation ouvrière à l'actionariat disperse les profits aux quatre coins de l'entreprise, de telle façon que cette mirifique participation aux profits ne devienne finalement que l'équivalent d'une prime de fin d'année, d'autant plus maigre que les salaires technocratiques auront été plus élevés.

A la limite, les actions qu'on distribuera aux ou-

vriers n'auront guère d'autre valeur que celle de belles images qu'on distribue aux enfants bien sages ; mais, en revanche, ils permettront au technocrate-directeur de dire au Berbère travaillant au four de laquage : « Il n'y a plus de classes : tu es salarié comme moi ; tu es actionnaire comme moi ; si donc tu veux avoir plus de bénéficiaires, il faut que tu travaille davantage ! »

Depuis longtemps les grands patrons ont compris l'astuce ; l'exemple de l'exploitation technocratique russe leur a ouvert les yeux. Aussi se sont-ils tout simplement fait nommer Président-Directeur général de leur entreprise avec un poste grassement rémunéré pour chaque membre de leur clan. Ainsi ils pillent eux aussi la plus-value avant le bilan. Ensuite ils peuvent dire à leur personnel : « Vous voyez bien, il n'y a pas de bénéficiaires cette année ; je ne peux donc pas, malgré mes regrets, vous donner d'augmentation de salaire. »

La résistance que le projet Vallon-Capitant-Loichot rencontre à l'intérieur de l'U.N.R. prouve que chez les « gaulliens » aussi l'idéologie est en retard sur les événements. Pour éviter un éclatement de leur formation hétéroclite les stratèges gaullistes se contenteront sans doute de se servir du projet de la participation ouvrière à l'auto-financement comme d'une tarte à la crème électorale (1). L'actuelle faiblesse syndicale, et l'apparente faiblesse prolétarienne, peuvent leur donner l'illusion qu'ils ont encore beaucoup de temps devant eux...

En Amérique, où la pression ouvrière est plus forte, de nombreuses entreprises pratiquent déjà l'intéressement ouvrier. Cette garantie de la dignité ouvrière, n'empêche nullement les syndicats d'être actifs, tant il est vrai qu'un vrai syndicat est toujours facteur de civilisation, quoi qu'en pensent les théoriciens en chambre, qui se saoulent de leur propre baratin au point de ne plus voir les faits.

C'est ainsi que les mécaniciens de l'aviation viennent de paralyser par leur grève de 43 jours (!) tout l'énorme trafic aérien américain, et cela malgré la déclaration pro-gouvernementale et patriotiques du technocrate syndical Meany, et malgré le chantage à l'esprit civique pratiqué par Johnson lui-même. C'était là une façon assurément plus efficace de lutter contre la guerre au Vietnam que de passer son temps à de petites polémiques venimeuses en vase clos.

Aussi, par la participation ouvrière à l'actionariat, il dépend essentiellement de l'action syndicale qu'elle ne soit qu'une couverture supplémentaire à l'exploitation technocratique, ou qu'elle devienne un outil, parmi d'autres, de la construction d'une société plus juste.

Pour éviter la démagogie qui entoure cette réforme, il suffirait que les syndicats obtiennent (ou bien pratiquent eux-mêmes) l'affichage dans les entreprises de tous les salaires depuis celui du balayeur jusqu'à celui du Président-Directeur général, avec tous les à-côtés, frais de déplacements, voiture de l'entreprise, réceptions, etc. Les bénéficiaires sont légalement publiés, pourquoi les salaires et autres avantages ne le seraient-ils pas ?

Alors même les plus naïfs ne seraient plus dupes de la nouvelle forme qu'a prise l'exploitation de l'homme par l'homme.

Maurice LIME.

(1) Aux dernières nouvelles cela se confirme. De Gaulle n'appuierait pas, dans sa conférence de presse, le projet des technocrates dits « gauchistes ».

CHAPITRE VI

CONSEQUENCES DES MONOPOLES

Ainsi, après avoir transformé la propriété personnelle en propriété impersonnelle dont nous avons examiné les conséquences*, la logique du développement capitaliste a conduit au monopole. La libre concurrence, qui était la loi officielle de l'économie capitaliste, a cédé la place à une sorte d'organisation de la production et de la distribution dans le cadre d'un monopole donné.

Les monopoles ne sont pas le produit d'une conception idéologique, ils résultent du développement des forces productives et sont « la suite logique et historique du processus de concentration et de centralisation » (1). Arrivé au stade des monopoles, le capitalisme a connu un nouveau développement dont l'ampleur dépasse tous les précédents. Mais ce développement dans le cadre des monopoles entraîne de nouvelles conséquences qu'il nous faut examiner.

La première conséquence des monopoles, c'est la limitation de la production. En effet, le but des monopoles, leur raison d'être, c'est la sauvegarde du profit. Ce n'est pas là une question de mentalité, aucune entreprise capitaliste ne saurait fonctionner sans profit. Or, nous l'avons vu, le profit est menacé par deux phénomènes : il est menacé d'une manière permanente par la baisse tendancielle du taux du profit qui est la conséquence même du développement capitaliste ; il l'est conjoncturellement par les fluctuations économiques. Pour faire face à ce double danger qui menace leur profit, les monopoles cherchent à limiter la production au niveau des besoins solvables et à maintenir des prix suffisamment élevés pour garantir un taux du profit jugé convenable (2).

La limitation de la production est une chose relativement facile pour les monopoles, car « .. dans une industrie établie, où l'échelle de la production est considérable, il n'y a pas de libre entrée pour les nouveaux. Aux contraire, le temps et les circonstances se combinent pour barrer effectivement l'entrée à des nouvelles entreprises... » (3).

Il n'est pas facile d'apprécier statistiquement la diminution de la production, car celle-ci, en dehors des périodes conjoncturelles, n'est pas forcément une diminution absolue. Etant donné l'augmentation de la population, l'élargissement géographique du marché et l'accroissement de la productivité qui permet une baisse des prix sans porter atteinte au profit, dans l'absolu la production peut augmenter. Un exemple hypothétique va nous le faire comprendre.

Supposons une marchandise donnée vendue 100 qui trouve à ce prix 1 000 acheteurs, alors que 10.000 autres consommateurs possibles ne peuvent pas

payer ce prix. Si en baissant le prix de 100 à 90, il était possible de conquérir 1.000 acheteurs de plus, il est évident que le monopole aurait intérêt à le faire. En effet, 1.000 marchandises à 100 donnent une recette de 100.000, mais 2.000 à 90 donnent 180.000. Avec un taux de profit identique (ce qui est le but du monopole, ne l'oublions pas) ou même légèrement réduit, le profit total sera nettement supérieur. Il sera encore plus grand si en baissant le prix à 80, il était possible de vendre 4.000 marchandises, car 4.000 à 80 donnent une recette 320.000. Or cette baisse du prix sans toucher, ou très peu, au taux de profit, les monopoles peuvent la réaliser par l'augmentation de la productivité et une meilleure organisation de la production et de la distribution.

Par conséquent monopole ne signifie pas forcément stagnation. Quand on parle de limitation de la production, il faut entendre limitation non dans l'absolu, mais relativement. C'est par rapport aux besoins généraux de la population qu'il y a réduction, c'est-à-dire que les monopoles maîtres du marché limitent la production aux seuls besoins solvables, et suffisamment solvables pour sauvegarder le taux de profit.

S'il n'est pas possible d'apprécier statistiquement la limitation de la production, on peut l'apprécier à travers diverses conséquences dont la plus importante est le chômage partiel ou total.

En raison même de la diminution relative du capital investi en salaires par rapport à celui investi en moyens de travail, le capitalisme porte en lui le chômage. Mais les monopoles, en limitant la production, accentuent ce phénomène. C'est ainsi que le chômage structurel, permanent, s'accroissant régulièrement, commence à se développer vers la fin du siècle dernier parallèlement au développement des monopoles, pour atteindre son point culminant entre les deux guerres. Or on peut constater que ce sont précisément les trois pays dans lesquels les monopoles ont atteint le plus haut degré de développement que le chômage a été le plus fort : les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Angleterre.

C'est ainsi qu'en Allemagne dans les années 1907-1913, le pourcentage moyen des chômeurs parmi les ouvriers organisés était de 2,3 % et au cours des années 1923-1927, il a évolué comme suit :

1923	9,6 %
1924	13,6 %
1925	6,7 %
1926	18,0 %
1927	8,8 %

En Angleterre, le pourcentage des chômeurs par rapport aux ouvriers syndiqués ou assurés a évolué comme suit de 1920 à 1927 :

1920	8,3 %
1921	16,6 %
1922	15,1 %
1923	15,9 %
1924	12,7 %
1925	16,0 %
1926	12,1 %
1927	9,3 %

*) Voir R.P. de mai, juin et juillet-août 1966.

(1) N. Bourkharine : « L'Economie mondiale et l'impérialisme », Paris 1928 (p. 57).

(2) « On peut aussi bien supposer que les prix sont un parapluie que les producteurs efficients ou non tiennent d'un commun accord à un niveau de sûreté au-dessus de leurs têtes et sous lequel tous vivent confortablement avec profit et sans effluence ». (Kenneth Galbraith : « American capitalism », 1952, p. 46).

(3) Kenneth Galbraith : « American capitalism » (p. 38).

Aux Etats-Unis, ce pourcentage était de 17,8 % en 1927 (4).

De 1927 à la veille de la deuxième guerre mondiale, le chômage n'a fait que s'accroître pour atteindre des sommets effrayants pendant les années de la grande crise de 1929-30.

Que les monopoles cherchent à limiter la production à la demande solvable, cela se comprend puisque le but de toute entente économique est de sauvegarder le profit qui est la raison d'être et le moteur de l'entreprise capitaliste. En effet, « dans ce système, écrit Joan Robinson (5), les biens de consommation et les services sont produits de manière à pouvoir être vendus avec profit. Aussi le taux de production de ces biens et de ces services dépend de la demande qu'on en fait. « Demande » qui implique dépense monétaire, et non désir ou besoin. Quelle que soit l'importance des besoins d'un homme en biens destinés à sa nourriture, son vêtement ou son amusement, personne ne voudrait les lui produire pour lui s'il n'a pas d'argent pour payer, et le besoin ne constitue pas une demande s'il n'est pas accompagné d'une dépense ».

C'est pourquoi les monopoles ont été constitués pour limiter la production à la demande qui peut payer. M. G.-J. Gignoux, ancien leader du patronat français nous en donne une preuve :

« ... L'entente du zinc, conclue en 1931, englobait les producteurs de presque tous les pays à l'exception de l'Union Soviétique, des Etats-Unis et du Japon. L'entente internationale du zinc est fort représentative du système qui consistait à normaliser le marché en réduisant la production au niveau de la consommation ; en l'espèce, la production des membres de l'entente fut réduite de 25 % par rapport à la situation d'avant 1914 » (6).

Un autre aspect qui permet d'apprécier la limitation de la production est le ralentissement de l'accumulation du capital. Aux Etats-Unis, écrit J. Steindl (7), « l'accumulation du capital total est plus élevée entre 1879 et 1899, où elle atteint approximativement 5 % par an... Après la période d'accumulation maximum à la fin du siècle dernier, un déclin régulier a suivi. Le taux d'accumulation descend à moins de 3 % dans les années vingt. Dans la décennie 1929-1939, il n'y a pratiquement pas d'accumulation ».

Voici, d'après l'auteur, quelle fut l'évolution de l'accumulation du capital de la période 1879-1889 à la veille de la deuxième guerre mondiale :

ACCUMULATION DE CAPITAL AUX ETATS-UNIS de 1879-1889 à 1929-1939

PERIODE	% de la valeur totale reproductible
1879-1889	4,9
1889-1899	4,9
1899-1909	4,2
1909-1919	3,5
1919-1929	2,8
1929-1939	0,2

Comme on le voit l'accumulation du capital n'a cessé de diminuer depuis la fin du siècle dernier pour devenir presque nulle pendant les années

(4) E. Varga : « L'Economie capitaliste de la période de déclin du capitalisme après la stabilisation », Paris 1928 (p. 152).

(5) Joan Robinson : « Introduction à la théorie de l'emploi », Paris 1948 (p. 14).

(6) C.-J. Gignoux : « La crise du capitalisme au XX^e siècle » (p. 111).

(7) J. Steindl : « Maturity and stagnation in american capitalism », Oxford 1952 (p. 156).

trente qui furent des années d'une crise terrible. Dans l'ensemble la diminution de l'accumulation est très forte puisqu'elle tombe de 4,9 % à 0,2 %. Elle est même encore plus forte si nous tenons compte que dans les données ci-dessus figurent les investissements publics qui, eux, ont plus que doublé au cours de la même période. Voici, selon le même auteur (8), comment se répartit la part de chaque secteur dans l'accumulation du capital :

Années	Industrie privée	Services publics	Logements	Gouvernement
1880	38,6	31,4	24,6	5,5
1890	38,0	29,6	26,4	6,0
1900	37,0	30,8	25,1	7,2
1912	36,6	30,0	26,2	7,4
1922	40,3	27,0	24,4	8,3
1938	34,8	30,6	21,5	13,2

On voit dans ce dernier tableau que seul la colonne « Gouvernement » est en constante augmentation, passant de 5,5 % en 1880 à 13,2 % en 1938. En outre, il faut tenir compte que si les services publics aux Etats-Unis appartiennent en général au secteur privé, il y a, cependant, une certaine part qui revient au secteur public. Il en est de même pour le logement. Donc, s'il n'y avait pas eu les investissements publics, la chute de l'accumulation du capital aurait été plus forte encore.

Pour M. Steindl il ne fait pas de doute que la chute de l'accumulation du capital est due aux monopoles (9).

« ... Nous choisissons de donner une explication claire de cela, dit-il, et considérons le déclin de l'accumulation du capital comme une conséquence nécessaire du développement de certains aspects essentiels du capitalisme ».

Et ces certains aspects du capitalisme, ce sont les monopoles :

« ... La croissance des oligopoles aurait abouti à une redistribution des profits entre les industries compétitives et les industries oligopolistiques. Cela aurait entraîné un affaiblissement de la propension moyenne à investir, si nous considérons que pour un certain volume marginal de profits les industries oligopolistiques sont moins tentées d'investir que les industries concurrentielles. Cette hypothèse est justifiée par la considération que les industries oligopolistiques craignent plus l'excès de capacité de production que les autres, car elles ne peuvent pas aussi facilement élargir leur marché au détriment des concurrents », puisqu'il n'y a pas de concurrents.

Ainsi les monopoles absorbent une part de plus en plus grande du profit total au détriment du secteur non monopolisé, lequel se trouve découragé dans ses investissements. Et comme le secteur monopolisé limite la production pour maintenir des prix élevés, il en résulte une diminution de l'accumulation du capital.

Il n'y a pas que la production que les monopoles cherchent à limiter en fonction de leur rentabilité, il y a aussi les inventions et le progrès technique en général. Cela se comprend aisément : les capitaux investis par les monopoles sont si gigantesques qu'ils ne tiennent pas à changer trop vite leurs installations. Aussi accaparent-ils les brevets et les

(8) J. Steindl : « Maturity and stagnation in american capitalism », Oxford 1952 (p. 160 et 161).

(9) J. Steindl : « Maturity and stagnation in american capitalism », Oxford 1952 (pp. 191 et 192).

chercheurs pour être maîtres de toute nouveauté et pouvoir ne l'utiliser que conformément à leurs intérêts. Il est caractéristique, par exemple, qu'il ait fallu la guerre avec ses exigences pour que l'essence et le caoutchouc synthétiques soient produits à grande échelle.

En limitant la production et en freinant le progrès technique en fonction de leurs intérêts particuliers, les monopoles peuvent de cette manière maintenir des prix au-dessus de leur valeur et éviter ainsi ou atténuer la baisse du taux de profit. Cette politique qui s'est manifestée dès le début de

ce siècle, a atteint son point culminant entre les deux guerres mondiales.

En ce qui concerne la sauvegarde du taux du profit par le maintien de prix élevés, on peut s'en rendre compte en comparant le mouvement des prix des secteurs monopolisés avec celui des secteurs libres ou moins monopolisés.

Voici quelques données empruntées à l'ouvrage de Varga et Menselsohn qui indiquent l'évolution des prix durant la période 1928-1936 pour les matières premières et les produits manufacturés (10).

PAYS	1928	1929	1933	1934	1935	1936
ALLEMAGNE :						
monopoles	100,0	103,6	78,4	78,3	78,3	78,6
marché libre	100,0	91,2	45,4	54,3	—	—
POLOGNE :						
monopoles	100,0	107,5	91,9	87,6	81,7	75,4
marché libre	100,0	93,6	49,1	49,1	47,3	50,9
AUTRICHE :						
monopoles	97,0	98,0	104,0	105,0	105,0	105,0
marché libre	110,0	100,0	73,0	76,0	76,0	78,0

Comme on le voit au cours de la période de crise, la baisse des prix est moins forte dans le secteur monopolisé que dans le secteur libre.

Toujours d'après le même ouvrage, au cours de la grande crise de 1929 à 1933, le charbon rhénoséphalien (monopolisé) a baissé de 15,8 %, la fonte de Pittsburg (monopolisée) a baissé de 11 %, le ciment aux U.S.A. (monopolisé) a baissé de 5,6 %.

Mais le blé de Manitoba au Canada (non monopolisé) a baissé de 54,6 % et le coton de la New Orleans (non monopolisé) a baissé de 54,3 %.

Voici en ce qui concerne la France des données que nous empruntons à Charles Bettelheim (11) et qui montrent également la différence d'évolution des prix selon qu'il s'agit de secteurs monopolisés ou non :

INDICES DES PRIX DE GROS EN FRANCE (Base 100 en 1913)

ANNEES	Textiles (19 art.)	Cuirs et peaux (14 art.)	Minéraux et métaux (17 art.)	Produits chimiques (15 art.)	Ciments et briques (6 art.)
1930	570	422	538	579	716
1931	424	324	439	496	698
1932	336	229	395	460	616
1933	351	242	387	440	552
1934	326	233	379	428	515
1935	317	238	383	432	498
1936	383	271	420	452	532
1937	575	459	664	572	757
1938	587	454	803	656	910
1939	691	491	901	725	968

De ces cinq rubriques, il y en a deux qui représentent des produits non monopolisés ou très peu monopolisés. Ce sont les textiles et les cuirs et peaux. Les trois autres représentent des produits monopolisés ou davantage monopolisés. Eh bien ! nous constatons que « la baisse maximum des prix a été de 44 % pour les textiles et de 45 % pour les cuirs et peaux, alors qu'elle n'a été que de 29 % pour les minéraux et métaux, 27 % pour les produits chimiques et 30 % pour les ciments et briques ». Par contre, la hausse atteinte en 1939 par rapport à 1930, n'a été que de 21 % pour les textiles, 16 % pour les cuirs et peaux, alors qu'elle a été de 67 % pour les minéraux et les métaux, 25 % pour les produits chimiques et 35 % pour les ciments et briques (12).

On pourrait multiplier les statistiques. A quel bon ! Ces quelques exemples suffisent à montrer que les monopoles sont davantage maîtres des prix

que le secteur concurrentiel. Or plus les monopoles sont maîtres du marché, plus la baisse des prix est freinée tandis que la moindre hausse est immédiatement enregistrée. De cela, il s'ensuit que le mouvement général des prix est orienté vers la hausse, alors qu'il était orienté vers la baisse dans la période du capitalisme concurrentiel. Ce qui conduit à l'inflation chronique, comme nous le verrons plus loin.

Ainsi la conséquence des monopoles est bien la limitation de la production à la demande solvable et le maintien de prix élevés pour sauvegarder le taux du profit. Cependant, répétons-le, le fait que les monopoles aient pour but le sauvegarder leur profit en limitant la production et en maintenant des prix élevés ne signifie pas que toute augmentation de la production et toute baisse des prix soient exclues. La demande solvable est élastique et peut augmenter dans la mesure où les prix baissent par suite de l'accroissement de la productivité du travail, ce qui préservera le taux du profit. Les monopoles organisent plus rationnellement la production et la distribution, ce qui leur permet de réduire leur prix de revient et, par conséquent, leur prix de vente sans porter atteinte à leur pro-

(10) « Données complémentaires à l'impérialisme de Lénine », Editions Sociales, Paris 1950 (p. 85).

(11) Charles Bettelheim : « Bilan de l'économie française 1919-1946 », Paris 1947 (pp. 161-162).

(12) Charles Bettelheim, ouvrage cité, (p. 162).

fit, atteignant ainsi de nouvelles couches de consommateurs. D'autre part, disposant de plus grands moyens d'investigation et de recherche, ils peuvent augmenter plus facilement la productivité du travail et élargir leur débouchés. Si bien que, tout en ayant comme objectif de limiter la production à la demande solvable et de maintenir des prix suffisamment élevés pour préserver leur taux de profit, les monopoles poussent le développement économique beaucoup plus loin que ne le peuvent les entreprises isolées, même gigantesques. Mais le développement économique ne saurait se mesurer dans l'absolu, il doit se mesurer par rapport aux besoins, et pas seulement les besoins solvables. Or les besoins impliquent un développement économique plus grand que ne le permettent les monopoles.

« ... Les industries détenues par une poignée de grandes firmes, écrit Galbraith (13), n'œuvre pas en fait pour obtenir le maximum de production au plus bas prix... Le pouvoir sur le marché d'une firme individuelle est utilisé, à un moment donné, pour obtenir des prix qui sont plus hauts pour une production qui est plus petite qu'on ne le souhaiterait... ».

Il résulte de cela que, par rapport aux besoins, les monopoles jouent un rôle ralentisseur du développement économique. Rôle d'autant plus grand que le développement technique étant très coûteux ne peut être poursuivi que par les grandes firmes. Or celles-ci, « à moins qu'elles ne soient assurées d'une part substantielle du marché, n'ont pas de puissant stimulant pour entreprendre une dépense de développement... » (13).

(A suivre.)

P. RIMBERT.

Espérantistes et Interlinguistes

Le XXXIX^e Congrès des travailleurs espérantistes de S.A.T. (Sennacieca Asocio Tutmonda, association anationaliste mondiale se réclamant des doctrines révolutionnaires et ouvrières) s'est tenu cette année à Swanwick, Derbyshire (Grande-Bretagne) du 23 au 30 juillet.

Seize pays y étaient représentés par 375 délégués. Dans leur résolution finale, ils s'indignent de la persistance d'un foyer de guerre en Asie menaçant la paix du monde, de l'extension des chauvinismes et nationalismes de tous bords.

Cette résolution appelle les travailleurs à lutter contre tous les facteurs de guerre et à propager et pratiquer l'esperanto comme un des moyens sûrs pour le débouillage de crânes et le rapprochement des hommes de toutes les races.

Le cours d'esperanto, donné à la Librairie du Monde Libertaire, 3, rue Ternaux, Paris-11^e, reprend, tous les jeudis soir à 20 heures, depuis le 6 octobre.

Pour tous renseignements sur l'étude de l'esperanto, s'adresser à S.A.T., 67, avenue Gambetta, Paris-20^e - Téléphone 797-87-05.

Les interlinguistes du Centre ouvrier France-Interlingua réunis à Niort le 12 septembre 1965, à l'occasion du Congrès de l'Union interlinguiste de France enregistrent avec regret la nouvelle explosion atomique française dans le Pacifique. Ils réaffirment avec force leur opposition absolue à toute expérience atomique et tout armement nucléaire. Ils dénoncent le gaspillage insensé que représentent ces explosions à l'heure où les Français souffrent du manque de logements, d'usines, d'écoles, de routes et d'hôpitaux, et l'accroissement inévitable de leucémies qui s'ensuivra dans le monde entier. Ils se prononcent pour un désarmement général sous une autorité supranationale qui pourrait consacrer les sommes énormes ainsi gaspillées à la lutte mondiale contre la faim.

F.O. demande des discussions contractuelles immédiates

Le Bureau Confédéral est convaincu qu'une amélioration de la condition ouvrière est possible dans le plus bref délai, d'autant plus que les coûts salariaux sont, en France, inférieurs dans de nombreuses branches à ceux d'autres pays européens.

Il engage en conséquence l'ensemble des organisations confédérées : syndicats, Unions et Fédérations du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture à prendre sans tarder contact avec les organisations patronales et à poursuivre les discussions contractuelles.

Les négociations devraient porter principalement sur la revalorisation des salaires avec une priorité pour les rémunérations les plus faibles, malheureusement trop nombreuses. Les conventions collectives devront comprendre des dispositions relatives à la réduction progressive de la durée du travail avec compensation salariale comme il en a été convenu déjà dans quelques secteurs. En outre, des garanties seront recherchées pour les travailleurs frappés par les concentrations d'entreprises et par l'évolution technique.

UN AVEU DE TAILLE !

Dans *Informations et Documents* (1^{er} sept. 66), revue du Centre Culturel américain, organe quasi officiel de la propagande U.S.A. en France, nous lisons à la page 11 :

« Les augmentations acquises par les salariés ont dépendu plus de la puissance de leurs syndicats que des progrès de leur productivité. »

Voilà de la franchise ! Cela s'inscrit en faux contre ce que prétendent nos technocrates, à savoir qu'il suffit d'augmenter la production pour que notre niveau s'élève. Sans lutte ouvrière rien n'est fait.

Plus loin ladite revue précise :

« Pour les salaires comme pour les prix, l'Administration pourrait être ainsi amenée à admettre des exceptions à ses principes. Lors de la grève des mécaniciens d'aviation, elle avait donné son accord à un relèvement de 4,3 %, préluce probable à d'autres concessions analogues. ...En fait, l'accord qui a mis fin à la grève entraîne une augmentation de l'ordre de 8 %. »

Voilà qui n'a pas dû plaire aux technocrates de l'Administration américaine, car, tout comme les nôtres, ils n'aiment guère que l'on dérange ainsi leurs plans ! C'est qu'en dépit du blabla officiel sur la « libre entreprise » l'économie américaine est tout aussi planifiée que la nôtre. Mais là-bas les syndicats n'hésitent pas à mettre les pieds dans le... plan.

Un paquet de brochures : 3,60 F

DERNIER APPEL

Un grand nombre de camarades, parmi ceux qui ont reçu le paquet contenant :

- Les syndicats américains.
- Les responsabilités actuelles du syndicalisme.
- L'actualité de la Charte d'Amiens.

ont payé la petite somme que nous leur demandons. Nous les en remercions. Beaucoup ont même arrondi leur versement à une somme supérieure. Quelques-uns ont payé en récriminant sur le fait que nous leur avions envoyé ces brochures « d'autorité ». Nous avons pris bonne note de leur protestation.

Nous n'enverrons pas de facture. Mais que ceux qui n'ont pas encore payé... payent, et ils seront considérés... comme des bons copains. Adresser les fonds aux Editions Syndicalistes, C.C.P. 21764-88 PARIS.

Notes d'Economie et de Politique

LA « REVOLUTION CULTURELLE »

Chacun, ou à peu près, se rend compte que l'immense mouvement de masse qui se produit en Chine sous le nom de « Révolution culturelle » est quelque chose d'extrêmement important, mais dont l'interprétation est assez difficile.

Dans le *Nouvel Observateur* du mois dernier, S. Kard, qui a passé un certain temps en Chine l'an dernier, a essayé d'apporter sa contribution à cette interprétation. Il nous semble intéressant de reproduire les principaux passages de son article : « La Chine des Gardes Rouges » :

... Les maoïstes ne jugent pas de l'orthodoxie des membres du Parti à leur profession de foi, si sincère qu'elle soit. Ce qui compte avant tout, pour eux, c'est la conduite dans la vie quotidienne. Un bon communiste, c'est celui qui vit dans une complète austérité et qui se charge, en toutes circonstances, du fardeau le plus lourd. Tout fonctionnaire, tout intellectuel qui profite de son poste pour se faciliter la vie dévoile immédiatement sa « nature révisionniste ». Ce n'est donc pas par hasard si les premiers dirigeants atteints par l'épuration ont été ceux du comité de Pékin : ils avaient nécessairement un niveau de vie plus élevé, rencontraient des étrangers et fréquentaient un peu, avec eux, le luxueux Club international, les bons restaurants et les magasins « de luxe » dont l'existence est si violemment attaquée par les gardes rouges.

... Le zèle de la nouvelle génération et son dévouement à la cause maoïste réjouissent les dirigeants chinois... Depuis déjà un certain temps, les maoïstes se demandent comment préserver leurs successeurs des virus de l'apollitisme et de l'embourgeoisement qui, selon eux, sont responsables de l'« évolution décadente de l'U.R.S.S. ». Apparemment ils ont maintenant la certitude que la jeunesse chinoise est immunisée.

La preuve est maintenant faite que l'esprit révolutionnaire n'est pas mort chez les Chinois et qu'il ne manquera pas de volontaires pour repousser les Américains s'ils franchissent le 17^e parallèle et, à plus forte raison, s'ils attaquent la Chine. C'est sur cela et même uniquement sur cela, que Mao compte pour résister à l'agression des Etats-Unis qu'il estime pratiquement inévitable.

... En U.R.S.S., l'épuration a été une affaire de police, menée par la toute-puissante N.K.V.D. Les suspects y disparaissaient en silence, étaient déportés après des jugements sommaires prononcés à huis clos ou sans aucun procès. Plus tard, quand il dut mener la guerre, Staline ressuscita les héros tsaristes, les Souvorov et les Koutouzov, il rouvrit les églises et rendit aux officiers de son armée leurs épaulettes dorées : on ne peut pas dire qu'il ait jamais beaucoup compté sur les mouvements de masse ni sur l'esprit révolutionnaire.

Mao agit de façon radicalement différente. Ce sont les « gardes rouges » qui, à son appel, dépistent les « révisionnistes » pour les « éduquer par la persuasion » et non pas pour les supprimer ou les déporter... Enfin, loin d'exhumer des Souvorov chinois, Mao renonce à tout l'héritage de la Chine ancienne, il supprime les grades et les galons dans l'armée, il déclenche une grande campagne contre les superstitions et la religion, il exalte l'égalitarisme que jamais n'a prôné Staline (1). Bref, qu'on le veuille ou non, le maoïsme est tout autre chose que le stalinisme et il est beaucoup plus authentiquement révolutionnaire.

LA PURGE PAR EN BAS

Elisée Reclus raconte que lorsque, dans l'ancienne Chine, une communauté chinoise était mécontente de son mandarin, elle se rassemblait devant la demeure de celui-ci, et le huait. Le mandarin ayant, de ce fait, perdu la face, l'empereur était obligé de le changer.

Eh bien ! il me semble que c'est quelque

chose d'approchant qui se passe aujourd'hui dans la Chine nouvelle lorsque les Gardes Rouges mettent à sac un bureau du Parti ou molestent l'un de ses cadres. C'est là une manière de désigner à Pékin quels sont ses mauvais fonctionnaires, quels sont ceux qui se sont embourgeoisés ou prennent des airs de grand seigneur ; Pékin n'a plus alors qu'à agir.

Car il est bien certain qu'après quinze ans de pouvoir, le parti chinois a besoin d'être « épuré » au vrai sens du mot : il doit être rendu plus « pur ». Lorsqu'après la victoire, le révolutionnaire professionnel devient le maître, il y a, en effet, fort à craindre qu'il ne se mue en « profiteur professionnel ».

Peu avant sa mort, Lénine avait senti le danger, et c'est pourquoi il avait fait créer l'« Inspection ouvrière et paysanne », afin que les travailleurs aient le moyen d'exercer un contrôle permanent sur la bureaucratie. Mais, lui mort, l'Inspection ouvrière et paysanne, ne fut qu'une bureaucratie de plus.

En guise d'Inspection ouvrière et paysanne, les Chinois lancent, eux, un mouvement de base massif : celui des Gardes Rouges. Si ce mouvement parvient à exercer un contrôle presque continu sur la bureaucratie, les Chinois auront réussi là où les Russes ont échoué. Aussi, comprend-on la fureur de ceux-ci. La presse soviétique qui, jusque là n'avait lancé contre les Chinois que des attaques feutrées, s'est déchaînée le jour où les Gardes Rouges ont commis le crime des crimes : s'en prendre directement, physiquement, à l'« appareil » du Parti.

EN SYRIE, LES SYNDICATS CONTRE LES TECHNOCRATES

D'une correspondance d'un journaliste américain, Joë Alex Morris, à son journal, le *New-York Herald Tribune*, il résulte que la tentative de coup d'Etat qui a eu lieu à Damas au début du mois dernier n'a été si rapidement maîtrisée qu'en raison de l'intervention d'une « Division des travailleurs armés pour la défense de la Révolution ».

Le chef de cette division est le militant syndical Khalid el Jundi. C'est un docker de Latakia. Lui et ses hommes sont simplement vêtus de kakis et chaussés de sandales.

Bien que soutenant le gouvernement, ces ouvriers armés agissent uniquement de leur propre chef, et s'en prirent tout particulièrement aux administrateurs des entreprises nationalisées. Ils arrêterent entre autres sept dirigeants de la compagnie d'assurances nationalisée et huit hauts fonctionnaires de la Direction des pétroles, puis les obligèrent tous à démissionner.

D'après Jundi, le nombre total d'administrateurs et de politiciens que ses hommes arrêterent fut de 30 à 40.

LES BIENFAITS INDIRECTS DE L'AUTOGESTION

Un correspondant du *New-York Herald Tribune*, John Rutherford, a envoyé à son journal, dans les derniers jours d'août, un article daté

(1) Et même qu'il a toujours violemment combattu.

de Belgrade, où il compare la vie de Belgrade avec celle des capitales des autres pays de l'Est où il était passé peu auparavant.

Le contraste est frappant, dit-il, entre Belgrade et Bucarest, Budapest ou Sofia, villes dans lesquelles bien des marchandises manquent et où la circulation est incroyablement faible.

À Belgrade, on est en pleine ébullition. Les bâtiments neufs y abondent, dont beaucoup sont dans le meilleur style moderne, et dans les rues il y a des files de voitures, dont la plupart sont des voitures privées ; beaucoup d'entre elles sont de marque italienne et elles ont été construites sous licence par des usines yougoslaves.

À Bucarest, à Sofia, et même à Budapest ou à Prague, les gens sont encore prudents. Peu de conversations ont lieu à voix assez haute, dans les rues ou au café, pour atteindre vos oreilles. Au contraire à Belgrade, les gens ne se soucient pas si on les entend, ou non. Souvent ils parlent politique... et ils grognent. Et ils n'ont pas peur de causer avec des étrangers.

Regardez aussi les journaux ! En dehors de Varsovie, il est impossible d'acheter dans un pays de l'Est des journaux occidentaux, sauf quelques vieux exemplaires qu'on trouve par hasard dans les hôtels pour « touristes d'Occident ». Par contre, à Belgrade, il y a abondance de marchands de journaux qui reçoivent quotidiennement quelques exemplaires des publications occidentales.

Il existe, en outre, dans la ville, de grandes salles de lecture, anglaises, américaines ou françaises, que des centaines de personnes fréquentent chaque jour pour y lire leurs journaux favoris.

Cela contraste avec Sofia où les États-Unis ont une très belle salle de lecture, mais où un flic se tient à la porte pour empêcher les Bulgares d'y entrer.

Les boutiques sont pleines de marchandises, et ce sont des marchandises de bonne qualité,

bien supérieures à tout ce que l'on trouve dans les autres pays de l'Est.

ENFIN ! DES ANGLAIS INTELLIGENTS !

Non ! il ne s'agit pas de M. Wilson qui continue plus que jamais à faire le crétin, autant que Guy Mollet au temps de Suez, bien que dans un domaine différent.

Il s'agit du parti libéral britannique qui, dans son récent congrès de Brighton, a voté en grande majorité en faveur d'une dévaluation de la livre.

L'argument principal des partisans de cette mesure fut que la dévaluation du franc en 1958 entraîna un gros accroissement des exportations françaises, ce qui remit sur pied à la fois l'économie et les finances de la France.

Cela est parfaitement exact, et les orateurs auraient pu ajouter que le cas de la dévaluation française de 1958 n'est pas unique ; il en a été ainsi pour toutes les dévaluations du même genre, depuis celle de... Solon, la première en date, quelque six cents ans avant notre ère !

Mais qu'importe cela ! Pour M. Wilson, comme, hélas ! pour tout socialiste au pouvoir, il s'agit avant tout de ne pas mécontenter la masse des bourgeois et de ne pas heurter les préjugés.

Donc, satisfaisons tous les bailleurs de fonds, banquiers et rentiers, en maintenant la livre à sa valeur. La conséquence en est que chaque jour, en Grande-Bretagne, de nouveaux ouvriers se voient réduits au chômage, total ou partiel, ce qui fait finalement l'affaire des patrons puisque l'augmentation de l'armée de réserve industrielle qui en résulte leur permet de résister plus facilement aux revendications ouvrières.

Les travailleurs sont donc les seuls à pâtir du maintien de la livre à son niveau. Mais de cela M. Wilson n'a cure, car ne porte-t-il point l'étiquette « travailliste » ? Ce qui lui permet de serrer impunément la vis aux travailleurs puisqu'il s'en proclame le défenseur !

R. LOUZON.

Une grève à la Société Le Nickel en Nouvelle-Calédonie

Les comptes rendus du voyage circum-terrestre de de Gaulle nous ont donné une certaine image de ce qui reste de l'empire français. Une image avec ombres et lumières. En Nouvelle-Calédonie, ce n'était que lumière.

La réalité est peut-être moins brillante. La Société Le Nickel règne sur l'île au moins autant que Monsieur le Haut Commissaire de la République. Le 18 août dernier, une grève a arrêté l'usine de Thio de cette puissante Société. Elle emploie, dans cette entreprise, 432 ouvriers et cadres. Plus de 400 avaient répondu ce jour-là à l'appel du Syndicat autonome des Travailleurs d'Outre-Mer.

Cette grève si largement suivie était une protestation contre l'attitude de certains dirigeants de l'entreprise à l'égard des délégués du personnel et des représentants syndicaux. L'un de ces chefs n'a-t-il pas déclaré : « Avec moi, pas de syndicat ; je ne veux pas entendre parler de ça ». Tout simplement. Il faut donc croire que si les œuvres françaises éclairent parfois le ciel du Pacifique, ce n'est pas en y faisant rayonner les droits ouvriers et les libertés syndicales de la métropole.

À ce genre de propos, ajoutons bien entendu la pression, l'intimidation et la menace contre les délégués du personnel et les membres du bureau syndical. Là dessus, le syndicat possède tout un dossier, émaillé d'exemples typiques de l'arbitraire directorial et du mépris affiché par des centaines de « ces messieurs » pour les droits et la dignité des travailleurs.

La direction de Nouméa de la Société Le Nickel a été informée, par plusieurs lettres, de ces incidents et du mécontentement général qu'ils avaient pro-

voqué. Elle a gardé le silence des hautes altitudes. Autrement dit, elle a couvert les agissements de ses séides de l'usine de Thio.

C'est ce qui explique l'explosion du 18 août, la protestation quasi-unanime des travailleurs de Thio, l'arrêt général de 24 heures appuyé d'ailleurs par la fermeture des magasins de l'agglomération.

Première réponse de la direction : la répression. Trois délégués du personnel sont mis à pied et leur licenciement est demandé à l'Inspection du Travail pour « rupture de contrat de travail ». Mais, dans ce coin-là, perdu dans le Pacifique, il semble bien que M. l'Inspecteur du Travail n'ait d'autre fonction que d'étayer l'arbitraire patronal en ignorant les informations et les arguments du Syndicat.

Le 21 août, celui-ci s'est adressé à « Monsieur le Haut Commissaire de la République dans l'Océan Pacifique ». La lettre le met au courant des faits, et elle se termine ainsi :

« Devant les provocations du patronat, devant la défaillance de l'Inspection du Travail qui n'a pas joué le rôle qui lui est imparti, nous sollicitons, Monsieur le Haut Commissaire, votre haute intervention dans cette très grave affaire. Nous voulons que les sanctions prises soient levées sans conditions ni restrictions, et nous sommes prêts pour cela à reprendre la grève aussi souvent et aussi longtemps qu'il le faudra ».

Ce dernier moyen sera probablement plus efficace que la haute bienveillance de M. le Haut Commissaire. Il faudrait au moins que nos camarades de la Société Le Nickel de Nouvelle-Calédonie soient assurés de la solidarité des travailleurs de la métropole et de leurs organisations.

La colonisation du mouvement syndical international

Les remous qui secouent à l'heure actuelle les grandes organisations syndicales internationales posent une question fondamentale : l'internationalisme ouvrier continue-t-il à exister ? Ou bien a-t-il disparu au cours des dernières décennies, du fait de coalitions d'intérêts nationaux et de l'esprit de domination des grandes puissances ? Le temps est venu d'entreprendre une première analyse de ce phénomène, au moins tel qu'on peut le voir de Washington.

LES GRANDES ESPERANCES

Sur le plan international, la classe ouvrière a été victime de deux grandes espérances déçues : en 1914 de l'espoir qu'elle pouvait empêcher par une grève générale une guerre mondiale ; puis, après 1918, de l'espoir qu'elle pouvait faire renaitre des cendres de la Deuxième Internationale l'unité syndicale d'avant 14. De ces deux échecs le mouvement ouvrier est resté marqué jusqu'à nos jours.

Née à Paris en 1945, dans l'enthousiasme de la Libération, la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) n'a pu survivre à deux grandes décisions politiques : celle de Staline entendant imposer un régime totalitaire à l'aire géographique occupée par l'armée rouge, et celle constituée par le réflexe défensif de l'Occident qui s'est manifesté sous la forme du Plan Marshall, puis du Pacte Atlantique. En effet, c'est à la suite de l'opposition irréductible de la direction de la F.S.M. au Plan Marshall, de reconstruction économique de l'Europe, que les syndicats occidentaux ont quitté la F.S.M. pour créer la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.).

La guerre froide est alors entrée dans sa phase la plus aiguë et les grandes puissances — les Etats-Unis tout autant que l'U.R.S.S. — ne concevaient les Internationales syndicales que comme des moyens de combat contre l'adversaire. L'asservissement de la F.S.M., à Moscou après le départ des organisations démocratiques, fut rapidement total. Et il dure encore, bien que le conflit entre l'U.R.S.S. et la Chine, ainsi que la timide reconnaissance du « polycentrisme » dans le mouvement communiste, peuvent ouvrir certaines perspectives d'évolution à long terme.

La structure de la C.I.S.L., composée de grandes organisations indépendantes ayant une véritable tradition ouvrière, offrait une résistance variable aux tentatives de subjugation. Dès 1949, l'influence américaine, basée sur ce que les syndicats américains constituaient presque le tiers des effectifs payants de la C.I.S.L., y était considérable. Elle s'est immédiatement reflétée dans le programme de l'organisation, qui est devenu pragmatique sur le plan économique, préconisant le plein emploi au lieu de chercher à promouvoir des réformes de structure. Par ailleurs, les premières années d'existence de la C.I.S.L. ont été presque entièrement occupées par la lutte anticolonialiste, couronnée d'ailleurs à plusieurs reprises de succès, surtout en Afrique du Nord.

LE DOCTEUR FOLAMOUR (Dr STRANGELOVE) DU SYNDICALISME INTERNATIONAL

Ce fut le temps d'une relative lune de miel entre les participants américains et ceux non-américains de la C.I.S.L., lune de miel durant laquelle la Fédération américaine du Travail (A.F.L.) mit en sourdine les activités de son « Comité pour un syndicalisme libre », dont le patron et animateur principal était l'ancien secrétaire général du Parti communiste américain (expulsé pendant les épurations stalinienne) et qui est actuellement le directeur du Département international de l'A.F.L.-C.I.O. : Jay Lovestone. L'empreinte de cet étrange personnage sur l'orientation internationale des syndicats américains depuis 1943 a été tellement forte qu'il

est indispensable de rappeler certains faits, sans lesquels la situation actuelle demeurerait incompréhensible.

Soulignons d'abord cependant qu'aussi puissante qu'elle puisse être, la position de Lovestone ne représente pas les vues de tous les syndicats américains, surtout pas celles des organisations qui appartenaient, avant la fusion, à l'ancien C.I.O. et qui maintiennent aujourd'hui une liaison au sein du Département des syndicats industriels de l'A.F.L.-C.I.O., présidé par Walter Reuther, le leader des travailleurs de l'industrie automobile. Ces syndicalistes-là ont toujours combattu tant les manœuvres que la personnalité de Lovestone. Ils continuent à le faire par les moyens qui sont à leur disposition. Toutefois, le Président l'A.F.L.-C.I.O., qui a peu de moyens d'intervention dans les affaires des syndicats à l'échelon national, dispose, en vertu de la constitution de la Fédération, de pouvoirs quasi-illimités sur le plan international. C'est lui, George Meany, qui décide en dernier ressort de toutes les questions fondamentales ; c'est sur lui personnellement que s'appuie, depuis plus de vingt ans, Jay Lovestone pour imposer sa politique internationale. Nous analyserons cette politique, qui est la ligne officielle de l'A.F.L.-C.I.O., en l'appelant simplement « américaine », mais toute généralisation serait abusive : le gros du mouvement syndical américain ne doit pas être mis en cause.

Un Comité de l'A.F.L. pour un syndicalisme libre avait été mis sur pied durant la guerre pour remplir principalement deux tâches : venir en aide aux syndicalistes dans les pays libérés par les Alliés d'un part ; d'autre part, combattre par tous les moyens l'influence communiste, ainsi que la F.S.M. naissante, au sein de laquelle se dessinait une ébauche de collaboration entre tous les syndicats des pays alliés, communistes ou non, et cela notamment de la part du C.I.O., rival, alors, de l'A.F.L. L'A.F.L. avait d'ailleurs refusé de s'affilier à la F.S.M. et elle accueillit la scission syndicale internationale de 1948-49 comme une remarquable confirmation de ses positions.

La réintégration du syndicalisme allemand dans la famille internationale priva définitivement ce comité et son successeur le Département international de l'A.F.L.-C.I.O. de l'une de ses deux raisons d'être. Restait la deuxième : l'anticommunisme systématique, raison d'être personnelle et principale de l'ancien homme d'appareil épuré, cherchant à se venger de l'humiliation des années 30. Afin de mener à bien sa croisade, Lovestone se servit d'un réseau d'amis personnels, provenant presque exclusivement des résidus de son ancien appareil communiste, stationnés à travers le monde et disposant de fonds considérables et incontrôlables.

Selon une série d'articles publiée en 1965 par le quotidien libéral *Washington Post* et l'hebdomadaire new-yorkais *The Nation*, ces fonds proviennent en grande partie de sources gouvernementales, y compris les services spéciaux tels que la célèbre « Central Intelligence Agency » (C.I.A.). Ce fait est d'ailleurs confirmé par une autre série d'articles décrivant les activités du C.I.A., publiée à la fin d'avril 1966 par le *New York Times*. L'on y dit notamment : « Le C.I.A. accorde une « assistance technique » à la plupart des pays latino-américains afin de les aider à constituer des forces de police anticommunistes. Il est le promoteur d'organisations de couverture anticommunistes (« front organizations ») pour les étudiants, ouvriers, hommes des professions libérales et gens d'affaires, paysans et partis politiques. Il organise les contacts entre ces groupements et les organisations syndicales, instituts et fondations américains. Il a versé des fonds dans les campagnes électorales appuyant des candidats modérés contre des leaders gauchistes comme Cheddi Jagan en Guyane britannique ».

L'APPARITION DU TIERS-MONDE

L'absence de contenu syndical dans la politique de Lovestone a toutefois fini par irriter de nombreux syndicalistes. En même temps, la décolonisation généralisée a gêné la progression de la C.I.S.L. La diversité des régimes qui sont apparus dans le tiers-monde ne pouvait, en effet, que compliquer la tâche de celle-ci.

Très souvent, l'ivresse de l'indépendance n'avait que faire d'un allié dans la lutte politique contre la puissance coloniale qui, par son anti-communisme systématique, semblait mettre en péril le « non-engagement » de certains pays ; et le sous-développement économique ne concevait pas comment il pourrait utiliser des recettes syndicales nées de l'expérience de pays hautement industrialisés. Ce fut donc l'effritement de l'autorité de la C.I.S.L. dans le tiers monde et les désaffiliations en cascade, surtout en Afrique. Aux yeux de Washington, la Confédération a cessé d'être, malgré les innombrables gages donnés par son nouveau secrétaire général, Omer Becu, un instrument utile pour le combat anticommuniste dans les pays en voie de développement.

LE REPLI SUR SOI-MEMME

Cette évaluation, commune au gouvernement des Etats-Unis et au Président de l'A.F.L.-C.I.O., George Meany (qui ne s'est pas gêné de taxer dans la presse le secrétariat de la C.I.S.L. de « nid d'homosexuels et de bureaucrates inefficaces »), ne pouvait qu'aboutir à la réorientation du flux des puissants moyens américains sur la scène internationale. On en est donc venu à l'établissement d'institutions propres et à la sélection des organisations obéissantes qui acceptent et dépendent de l'aide financière extérieure.

L'A.F.L.-C.I.O. a tout d'abord mis sur pied un institut pour le développement du syndicalisme libre en Amérique latine (A.I.F.L.D.). Présidé par George Meany, l'Institut a un Conseil d'administration paritaire, où participe le patronat « éclairé » ; il utilise surtout des moyens financiers gouvernementaux et patronaux, et possède un personnel, surtout syndical, dans les différents secteurs et zones d'opérations. Son but déclaré est d'assurer un plus grand bien-être des travailleurs dans le cadre du régime capitaliste, dans les régions où les entreprises privées américaines jouent un rôle déterminant dans la vie économique et politique du pays. Voici d'ailleurs le langage employé par George Meany au Conseil des hommes d'affaires pour l'Amérique latine (dirigé par les intérêts financiers du groupe Rockefeller « républicain libéral »), qui se tint à New-York le 2 avril 1965 (for these quotes see enclosed copy of Aifld Report, april 1966) :

« Nous avons foi dans le système capitaliste et nous sommes membres de la société capitaliste. Nous nous vouons à la préservation de ce système qui rémunère bien les ouvriers et à la préservation duquel le patronat a un si grand intérêt. Ceux qui prennent le risque d'investir du capital doivent également être bien rémunérés... Nous ne sommes pas prêts à échanger ce système contre un autre quel qu'il soit... »

L'Administrateur de l'Institut pour le développement du syndicalisme libre, ancien syndicaliste et représentant de l'Internationale des P.T.T., W. Doherty, ajoutait récemment à l'adresse de la même assemblée des hommes d'affaires :

« Nous savons que quand la libre entreprise s'en va, le syndicalisme libre s'en va également par la même fenêtre ».

Jusqu'à présent, aucune opposition sérieuse à l'activité de l'Institut, dont le coût représente plusieurs millions de dollars par an, ne s'est manifestée dans les milieux syndicaux non-communistes, en partie parce que l'organisation régionale de la C.I.S.L. pour l'Amérique latine (O.R.I.T.) est déjà dominée, et financièrement et personnellement, par la puissance des Etats-Unis. Aussi l'Institut a-t-il pu donner impunément sa caution aux coups d'Etat du Brésil et de la Bolivie, par exemple, ou à l'intervention militaire à Saint-Domingue. Il s'agissait là, comme tout le monde le sait, de la défense des droits du syndicalisme libre !

LA METHODE FAIT TACHE D'HUILE

Encouragée par cette expérience, l'A.F.L.-C.I.O. en a entrepris l'extension à d'autres continents. Elle a créé à New-York un Centre afro-américain du Travail, dont l'administrateur est Irving Brown, directeur du Bureau de la C.I.S.L. auprès des Nations-Unies, l'associé le plus proche de Jay Lovestone, et l'ancien représentant de l'A.F.L. en Europe. Le Centre, contrairement à l'Institut, n'a pas de participation patronale apparente (après tout, il y a moins d'entreprises privées américaines en Afrique qu'en Amérique latine), mais il tire ses revenus des mêmes sources.

En Asie, l'on en est encore au stade des préparatifs, avec un Bureau d'études situé à Rome ayant des « sous-bureaux d'études », entre autres à Singapour et à Tokyo. La surveillance se fait toutefois depuis Washington par un autre ancien et actif associé de Lovestone : Harry Goldberg, membre du Département international de l'A.F.L.-C.I.O.

Le Comité pour le syndicalisme libre du temps de la Deuxième guerre mondiale n'a donc disparu que sur le papier. Lovestone l'a maintenant reconstruit d'une manière encore plus officielle.

AVANT-GARDE DE LA DEMOCRATIE

Le Congrès de la C.I.S.L., tenu en juillet 1965 à Amsterdam, a presque consommé la rupture du front syndical libre du fait de la menace de retrait des syndicats américains brandi par Meany, fâché par l'attitude des Tunisiens, Canadiens et même de certains Américains. L'ambiance ne s'est pas améliorée depuis. Encore récemment, Meany aurait déclaré au Comité exécutif de l'A.F.L.-C.I.O., que la C.I.S.L. ne servait à rien et qu'un jour la question de la désaffiliation pourrait se poser. Cinq ans avant lui, le sous-secrétaire d'Etat au Travail, George Cabot Lodge, « républicain libéral », fils de l'actuel ambassadeur des Etats-Unis au Vietnam, exprimait une opinion similaire dans son livre « Les syndicats libres, avant-garde de la démocratie dans les pays en voie de développement ». Il conseillait d'utiliser des institutions paritaires (tel que l'actuel Institut pour l'Amérique latine) et les secrétariats professionnels internationaux associés à la C.I.S.L., plutôt que la C.I.S.L. elle-même, selon lui « discréditée ». Ses idées furent rapidement mises en pratique sous l'administration démocrate, timidement sous Kennedy, brutalement sous Johnson. La solidarité professionnelle est plus grande que les rapports strictement internationaux, raisonnablement George Lodge, voilà pourquoi l'ouvrier étranger acceptera plus facilement une assistance de son organisation professionnelle internationale qu'une assistance provenant directement des Etats-Unis, surtout si le gouvernement de son pays n'est pas pro-américain.

LES SECRETARIATS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX

Les fonds américains ne demandaient donc qu'à être employés. Le premier cobaye choisi fut l'Internationale des employés des P.T.T. Puis bientôt d'autres Secrétariats professionnels internationaux furent mis sous le même harnais.

Sur les dix-sept Secrétariats Professionnels Internationaux (S.P.I.), deux d'entre eux sont en tête des « colonisés » : d'abord, celui des postiers (I.P.T.T.) dont le secrétaire général, un Suisse, a été limogé quand il osa demander combien d'argent son organisation dépensait en Amérique Latine : il fut remplacé par un Polonais exilé, ancien secrétaire général adjoint de la C.I.S.L., S. Nedzynski, dont l'attitude inconditionnelle était sûre. Encore aujourd'hui l'I.P.T.T. dépense plus en Amérique Latine que son budget pour le reste du monde et sert de courroie de transmission aux opérations des Instituts, Centres et Bureaux d'études de Lovestone.

Vient ensuite la Fédération internationale des employés et techniciens. Dirigée par un Allemand inconditionnel, E. Kissel, venant d'un syndicat concurrent de celui de la grande centrale allemande, cette fédération a élu en 1964 comme président, le syndicaliste américain, J. Suffridge, président du syndicat des employés de commerce américain. C'est

l'un des rares « républicains » qui existe au sein de l'A.F.L.-C.I.O. et il est considéré par George Meany comme son dauphin. Le protecteur et le protégé ont tellement bien réussi dans leur œuvre, que feu Adolphe Sidro, de Force ouvrière, alors vice-président de la Fédération internationale, envisageait avant sa mort la constitution d'une organisation régionale européenne autonome. Il s'était rendu compte, en effet, que presque tous les représentants de la Fédération dans les différentes parties du monde (Amérique Latine, Nigéria, Afrique orientale, Malaisie, Tokyo) sont, en fait, des employés du syndicat de Suffridge.

Quant à la fédération internationale des travailleurs du pétrole, ça a toujours été une affaire strictement américaine. Le président, le secrétaire général, le siège, presque tout le personnel, le sont. Ses effectifs déclarés se chiffrent à 850.000 et son revenu des cotisations à quelque 80.000 dollars par an. Pourtant, elle entretient un personnel de deux douzaines de personnes, touchant des salaires « américains », soit près de 10.000 dollars en moyenne, et possède des bureaux disséminés à travers le monde. « D'où vient l'argent ? », pour reprendre un titre de « la R.P. ».

CEUX QUI RESISTENT PLUS OU MOINS

L'édition en langue anglaise du bulletin de l'O.R.I.T. (organisation régionale inter-américaine de la C.I.S.L.), publiée à Washington, contient d'autres informations intéressantes sur l'utilisation des syndicats professionnels internationaux sur le front latino-américain. Un « état de la fièvre politique » y est publié tous les mois qui inoique le degré du danger de subversion dans les différents pays et les médicaments que l'A.F.L.-C.I.O. en accord avec l'O.R.I.T. et les syndicats internationaux apporte au malade.

Quant aux traitements de choc ils sont assurés par l'Institut de Loveston-Doherty, la fédération postale, celle des employés et celle du pétrole. D'après Robert Goss, secrétaire général adjoint de l'O.R.I.T., c'est sur ces trois derniers syndicats internationaux que l'on a toujours pu compter et qui ont toujours bien couronné leur action. Dans la même déclaration, faite récemment à Washington, le même Goss a toutefois exprimé le regret que d'autres secrétariats internationaux, actifs pendant un certain temps en Amérique Latine, ont maintenant cessé leur fructueuse collaboration.

Le premier de ces syndicats est l'Internationale des services publics (I.S.P.). Celui-ci cessa de « collaborer » quand le nouveau président du syndicat américain adhérent (le syndicat des employés des municipalités et autres autorités locales), le New-Yorkais, Jerry Wuri s'aperçut que son prédécesseur, A. Zander, dépensait plus de 100.000 dollars par an pour des opérations en Amérique Latine, sans qu'il y en ait trace dans les comptes du syndicat, et que des sommes encore plus considérables étaient dépensées par son représentant McCabe, notamment en Guyane britannique.

La puissante Fédération internationale des ouvriers de transport (F.I.O.T.) elle-même n'avait pas échappé à la contagion pendant le quinquennat de son ancien secrétaire général, P. de Vries, mais celui-ci a pris fin en 1965. Elle avait été auparavant intimement mêlée aux affaires brésiliennes, dominicaines, etc. ; elle était pourtant établie en Amérique latine depuis quarante ans, et avait été longtemps considérée comme une expression authentique de la volonté ouvrière latino-américaine.

L'expérience acquise par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (U.I.A.T.) l'a amenée également à retirer, au début de cette année, sa confiance aux représentants qu'elle avait en Amérique Latine, et elle a réorganisé sa structure sur ce continent, la basant désormais sur les organisations authentiquement ouvrières du Mexique et du Venezuela.

Deux syndicats internationaux seulement semblent avoir toujours mené une action indépendante de la direction de l'A.F.L.-C.I.O., ce sont : l'Internationale des mineurs (F.I.M.) et celle des métallurgistes (F.I.O.M.), cette dernière avec de grands moyens et la plus grande probabilité de la voir couronnée de succès.

Enfin, le dernier syndicat international qui est actif en Amérique Latine, la Fédération des travail-

leurs des plantations et de l'agriculture (F.I.T.P.A.), qui vit presque exclusivement des subventions de la C.I.S.L., semble surtout préoccupé de la défense des intérêts britanniques à l'Est de Suez.

LE C.I.A. MENE LE BAL

« Le C.I.A. mène le bal », écrivait récemment R. Louzon dans la R.P. au sujet de l'opposition syndicale intérieure en Espagne. Peut-être pensait-il à Lovestone qui a pris, en effet, contact avec certains dirigeants de l'Alliance syndicale ouvrière. Mais ses tentatives d'intervention ne se limitent pas à ce pays, comme nous avons essayé de le démontrer par quelques exemples. Il est partout où il peut s'appuyer sur un groupement scissionniste de droite, que ce soient celui de Triantafilakis et de Théodorou en Grèce, celui de l'ancien secrétaire général de l'U.G.T.T., Tlili, en Tunisie, ou bien l'organisation syndicale Domei, au Japon.

Au moment, où la grande presse américaine publie des enquêtes détaillées sur l'infiltration du C.I.A. dans les institutions américaines, y compris les fondations et les universités, comme l'Université de l'Etat de Michigan ou le vénérable « Massachusetts Institute of Technology » (qui vient d'ailleurs de rompre les liens de son Centre des recherches internationales avec le C.I.A.), le temps nous semble venu de jeter également la lumière sur l'imbroglio de fondations, instituts et centres par l'intermédiaire desquels Jay Lovestone et ses associés ont depuis vingt années essayé de coloniser le mouvement syndical international. Le syndicalisme américain n'a rien à perdre et tout à gagner à une telle clarification. Dans son ensemble, il ignore même les quelques faits précis que nous venons de mentionner et il croit sincèrement qu'il ne fait qu'aider, aussi généreusement qu'il en a l'habitude, ses camarades de l'étranger.

David LANGLEY.

AVERTISSEMENT SANS FRAIS

Du discours de Gromyko aux Nations Unies, en réponse aux propositions faites la veille par le représentant des Etats-Unis :

« Même si d'autres centres de tension internationale apparaissent, l'Europe demeure le baromètre de l'atmosphère politique du monde. »

Autrement dit : ne vous attendez pas à ce que nous allions faire la guerre en Indochine, à des milliers de kilomètres de nos frontières. C'est à nos portes, à nos frontières mêmes, que nous frapperons.

Or, toute la politique de de Gaulle est basée sur l'idée que la Russie ne serait plus dangereuse pour les pays de l'Ouest européen.

Une minorité de Force Ouvrière fait connaître ses positions

Des militants de Force Ouvrière, qui prennent l'étiquette de minorité « lutte de classes », ont édité une brochure où sont reproduites leurs interventions au IX^e Congrès confédéral C.G.T.-F.O., avec une préface de René Gâtineau, des P.T.T., et les textes de ses résolutions.

Les interventions reproduites dans cette brochure sont celles de : Malnoë, des Métaux de Saint-Nazaire, Jean et Ida Boireau, Bousset, des Organismes de Sécurité sociale de la région parisienne ; Hébert, de l'U.D. de la Loire-Atlantique ; Levasseur, des P.T.T. ; Rocton, des Ponts-et-Chaussées de Nantes ; Dercourt, secrétaire de la fédération des Employés ; Dumont, des Bibliothèques Nationales ; Renard, des Métaux de la banlieue Nord ; Pallordet, des Services centraux de la S.N.C.F. ; Lubin, du syndicat des Enquêtes économiques.

On peut se procurer cette brochure au prix de 1 franc, à la Chambre Syndicale des Employés F.O. de la région parisienne, 3, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e, et qu'ils auraient à faire parvenir les fonds à Claude Selleron : C.C.P. 8.247.09 Paris.

Que se passe-t-il en Somalie ?

Un petit territoire de 23.000 km² peuplé de 80.000 habitants, situé sur ce que l'on appelle la corne de l'Afrique. Il passe pour être le pays le plus chaud du monde. Mais ce qui rend son climat pénible, c'est l'humidité qui alourdit l'atmosphère. Il ne pleut que très rarement, et par grosses averses, mais l'air est humide, et l'on transpire abondamment. Le sol est extrêmement aride, formé de roches volcaniques, de cailloux durs sur lesquels ne poussent que des arbustes épineux. Très peu d'eau douce, ce qui explique les luttes féroces que se livraient naguère les tribus pour la possession des rares puits.

Sur ce territoire vivent deux peuples autochtones, les Somalis et les Afars ou Danakiis. Ils parlent des langues voisines, mais différentes. Les anthropologues nous disent qu'ils sont métissés d'éléments noirs et blancs; cependant, leur pigmentation est celle des noirs, leurs traits, par contre, les différencient des noirs purs. Les uns et les autres sont des pasteurs nomades qui promènent à travers la brousse leurs troupeaux de chèvres, moutons et dromadaires. Il y a cependant ceux qui sont établis à Djibouti, et travaillent au port ou au chemin de fer, ou sont employés comme domestiques et plantons dans les nombreux établissements commerciaux de la ville. Ils sont les uns et les autres musulmans.

Ayant lutté les uns contre les autres pendant de longs siècles dans de durs combats pour la vie, Somalis et Afars demeurent deux groupes hostiles, chacun se méfiant de l'autre et se haïssant. Et c'est cet antagonisme, plus que ce qui a pu se passer lors du premier référendum, qui explique que jusqu'à présent la Côte des Somalis n'ait pas été touchée par le mouvement de décolonisation de l'Afrique et soit demeurée un territoire français d'outre-mer. Si les Somalis, en effet, souhaitent l'indépendance ou le rattachement à la République de Somalie voisine, les Afars désirent le maintien de la présence française, craignant d'être écrasés dans une grande Somalie.

A Djibouti, outre les Somalis et les Afars, il y a bien entendu les Français, fonctionnaires ou militaires, et des gens de toutes races, commerçants principalement : des Arabes originaires du Yémen, des Indiens de Madras, quelques Ethiopiens et Soudanais, des Grecs, des Italiens. Il y a aussi quelques Vietnamiens, Malgaches et Indiens de Pondichéry qui ont acquis ou conservé la nationalité française.

Pour comprendre la complexité de la situation il faut ajouter à l'antagonisme somali-afar les convoitises des pays voisins. La République de Somalie n'a jamais cessé de revendiquer, outre des provinces détenues par l'Ethiopie et le Kenya, la Côte française des Somalis.

Quant à l'Ethiopie, elle s'intéresse particulièrement à la ligne de chemin de fer d'Addis-Abeba à Djibouti, ligne franco-éthiopienne qui lui permet d'utiliser le port pour son commerce international. Elle ne voudrait pour rien au monde laisser la République de Somalie mettre la main sur Djibouti.

Voyons maintenant quel est le statut actuel de la Côte des Somalis. C'est un Territoire français d'Outre Mer, doté d'un gouvernement local et d'une assemblée territoriale élue. Le gouverneur nommé par la France préside le gouvernement. Il est assisté d'un Vice-Président autochtone. Ce poste était occupé jusqu'aux événements récents par un Afar, Ali Aref, qui est actuellement en France, sans avoir démissionné. Parmi les ministres, il y a des Afars et des Somalis. L'assemblée territoriale comprend une légère majorité d'Afars. Si en apparence le système fonctionnait sans trop de heurts, en réa-

lité les Somalis étaient de plus en plus mécontents de la politique menée par Ali Aref, qu'ils accusaient de favoriser les Afars. Juste avant l'arrivée de de Gaulle à Djibouti, un tract maladroit émanant du parti d'Ali Aref attaqua les Issas (principale tribu somalie du territoire), les assurant d'être des traîtres. Cela poussa les Somalis à manifester leur mécontentement sur le passage du Président de la République.

Les événements se sont déroulés avec une rapidité et une confusion telles qu'il est difficile d'en donner un compte rendu très complet. Les récits des témoins ne concordent pas toujours. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que sur le passage du cortège officiel, aux pancartes proclamant : « Vive de Gaulle, Vive Ali Aref. Nous voulons rester Français » s'opposaient celles des Somalis : « Nous voulons l'indépendance totale. Vive l'indépendance ». Il y eut des heurts, et la manifestation devint bientôt une éeemute. La place Lagarde où devait parler le Président, devant le bâtiment de l'assemblée territoriale, fut dégagée par la Légion étrangère à coups de grenades lacrymogènes. Il y eut des morts et des blessés. Combien de morts ? Les estimations varient de cinq à deux cents ! On dit que les Somalis jetèrent leurs morts à la mer pour ne pas les déclarer. Dans les journées qui suivirent, les événements se précipitèrent : des opérations de contrôle effectuées par la troupe amenèrent le refoulement de citoyens de la République de Somalie qui n'étaient pas en règle (beaucoup avaient passé la frontière clandestinement pour trouver du travail à Djibouti). Il y eut des morts encore, surtout parmi ceux qui sortaient après le couvre-feu. La vente du khat, cette feuille que l'on mâche et qui tient lieu d'alcool et de tabac dans cette partie de l'Afrique ainsi qu'au Yémen et en Arabie du Sud, fut interdite pendant quelques jours (a-t-on pensé que le khat menait à la révolte ?). Il y eut un changement de gouverneur, le Vice-Président partit pour la France, et il fut décidé qu'un référendum aurait lieu avant le 1^{er} juillet 1967. Les autochtones de la Côte des Somalis auront à choisir entre l'indépendance et le maintien dans « l'ensemble français », étant entendu que dans ce dernier cas, des aménagements au statut actuel seraient effectués. Reste à savoir qui votera, car les bulletins des groupes ethniques non autochtones peuvent modifier le résultat final.

Telle est la situation présente. Dans l'ensemble, Somalis et Afars maintiennent leurs positions. Les premiers veulent l'indépendance, les autres le maintien de la souveraineté française. Il y a cependant des exceptions.

En fait, la décolonisation dans ce territoire pose des problèmes particulièrement difficiles à résoudre. Il faudrait qu'il y ait entente entre les communautés ethniques, ce qui n'est pas le cas. Il faudrait que la Côte des Somalis soit assurée qu'il n'y aura aucune intervention d'aucun pays voisin ; or, la Somalie et l'Ethiopie sont prêtes à s'affronter pour la possession du port de Djibouti. Il faudrait que ce territoire ait de quoi vivre, or il n'a ni l'eau douce ni les cultures nécessaires à sa subsistance. Il manque terriblement de cadres : il n'y a pas un technicien, pas un médecin, pas un professeur autochtone. L'indépendance ne saura régler toutes ces questions d'un coup de baguette. Bien des tâches restent à accomplir : la première est le rapprochement des points de vue des Somalis et des Afars ; quand ils se sentiront un seul peuple, ils seront mieux préparés à aborder les autres problèmes.

J. G.

Propos d'un ex-coopérant en Algérie

« Etre révolutionnaire, c'est clamer en toute circonstance et en tout lieu la vérité sur la Révolution ».

(Commission Centrale d'Orientation du F.L.N., « AN NASR », 27 mai 1965.)

La rédaction que l'on va lire surprendra dans la R.P. Elle vient pourtant d'un vieux collaborateur de notre revue, d'un homme qui est parti pour l'Algérie en qualité de « coopérant » avec d'excellentes intentions et qui en revient affligé d'un pessimisme que l'on jugera, sans doute, excessif.

Au reste, notre camarade a beau être écœuré, l'Algérie vit, mal peut-être, mais moins mal que ne l'impliquerait son pessimisme.

Dans cette Algérie 66, dans cette Algérie Boumedienne-Ben Bellienne qui présente encore à celui qui passe une façade assez plaisante (Proverbe arabe : « Toi, le blanchi à l'extérieur, comment est-tu à l'intérieur ? »), mais où presque tout, effectivement, se défait, dans cet Etat algérien en bas âge (« On est commandé par des gamins », me dit sans révolte ce fellah dont le denouement est pourtant total), dans cette Algérie de colonels-fayots, dans cette Algérie du verbiage et du silence, il arrive encore parfois — l'esprit de liberté à la peau dure — que des propos honnêtes, lucides, courageux soient tenus et parviennent jusqu'à nous.

C'est ainsi qu'on a pu lire dans la R.P. de juillet-août dernier, la résolution récemment adoptée par une assemblée de militants de l'U.G.T.A. sur la situation des travailleurs du secteur privé, sur le comportement des pouvoirs publics à l'égard du secteur autogéré, sur le désordre qui règne dans les services publics, etc.

C'est au sujet de ces derniers, au sujet de cette énorme et pesante et inerte administration algérienne que je voudrais apporter mon témoignage de coopérant administratif, en me félicitant de ne pas être régi, en raison de la date de mon retour définitif en France, par cette disposition de la nouvelle convention franco-algérienne de coopération culturelle et technique signée le 8 avril dernier : « Les coopérants doivent observer pendant la durée de leur engagement comme après son expiration la discrétion la plus absolue à l'égard des faits, informations et documents dont ils ont eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions » (1).

Le 4 mars 1966 à Oran, dans un foyer d'action catholique, conférence du professeur A. Mandouze sur les droits et les devoirs des chrétiens en Algérie et aussi sur leurs possibilités d'action, qui se réduisent de plus en plus, si j'ai bien compris, à la prière !

Une recommandation au passage : « Tu ne convoiteras pas la révolution d'autrui » à laquelle répond au fond de moi, en écho douloureux, le « j'ai honte pour l'Algérie », souvent entendu proférer par des militants algériens désespérés.

D'après le professeur Mandouze, que demandent essentiellement les dirigeants algériens aux coopérants ? D'être compétents. La compétence ! Hélas, trois fois ! Envoyer aux dirigeants actuels de l'Algérie — en dehors du secteur de l'enseignement — des coopérants qualifiés, c'est, trop souvent, donner du pain (soyons modestes) à des cochons ; ces derniers étant, je dis bien, les dirigeants, car parmi les exécutants de tous les niveaux avec lesquels j'ai été pendant plus de deux ans au coude à coude, s'il en est dont il n'y aura jamais rien à tirer — le recrutement, assez bon en 1963, se fait depuis dans des conditions invraisemblables : vous demandez un chef du contentieux, on vous envoie un garçon de café —, assez nombreux tout de même sont ceux qui, pleins de bonne volonté, consciencieux, intelligents, persévérants — bons compagnons dont les noms familiers sont là au bout de ma plume — pourraient permettre de constituer tout de suite un embryon administratif honorable et faire très vite des agents d'une compétence convenable et d'une efficacité satisfaisante.

« Prenons les places, la compétence viendra après ». Ce principe, d'après l'era (2), ne serait pas si faux. Si je m'en rapporte à ce que j'ai vu, quelle erreur !

Sans doute, ce tout jeune directeur régional d'un service économique qui papillonne sur un tiers du territoire algérien et qui s'étonne — vraiment stupéfait — que le crédit et le débit d'un compte d'exploitation s'équilibrent — « Bien sûr, me dit-il, ce n'est pas impossible, mais ce n'est qu'une coïncidence, n'est-ce pas ? » finira-t-il un jour par savoir lire une comptabilité, car il « y croit » et est relativement travailleur.

Mais ce petit directeur régional d'un autre service économique, qui approche de la trentaine et déjà porte bedaine, qui ne cherche même pas à connaître avec précision les limites territoriales de sa circonscription administrative, qui n'a pas compris et ne comprendra jamais l'intérêt qu'il y aurait pour lui à avoir à portée de la main (je ne dis pas dans la tête) les textes fondamentaux qu'il est chargé de faire appliquer et encore moins à s'efforcer d'en saisir les buts, les moyens, les effets, les possibilités d'adaptation au présent, que vous tenterez en vain de retenir plus de trois heures par jour dans les locaux de sa direction pour y faire autre chose que regarder voler les mouches, que vous ne convaincrez jamais — même avec tous les ménagements d'usage — qu'il est peut-être dans l'erreur quand il émet la prétention, ponctuée d'un coup de menton impérial, de ne pas avoir besoin, lui, de savoir faire le travail qu'il incombe à ses subordonnés d'exécuter, qui n'est et ne sera jamais conscient ni le moins du monde affecté de l'état de déliquescence dans lequel se trouve le service dont il a la responsabilité ; incapable de suivre, même de loin, le déroulement d'une affaire et encore moins de s'en occuper personnellement, et d'exercer sa vigilance vis-à-vis de son personnel autrement qu'en faisant le pion dans l'escalier ou dans l'ascenseur ; qui n'a jamais cherché à alléger le bon outil qu'on lui avait remis, de tout ce qui était devenu périmé du fait de l'accession de l'Algérie à la souveraineté, qui n'a jamais pensé qu'un outil ça s'entretient, qui n'a jamais fait preuve de la moindre initiative, manifesté le moindre souci d'efficacité ni de rendement, la moindre volonté ni même la moindre intention de vivifier son service ; qui n'a jamais su et ne saura jamais — pitoyable petit singe — donner d'autres directives à des agents qui ont presque tout à apprendre que — d'une plume auguste — le « transmis pour exécution » ou le « transmis pour enquête complète et approfondie » du grand chef blanchi sous le harnais et servi par un personnel d'élite, le type le plus amorphe en même temps que le plus content et fier de lui, avec, en plus — et pourquoi ? grand dieu ! — une pointe de goguenardise ; incurablement nul et paresseux, informable, inconseillable, incapable du plus petit effort de réflexion, incapable d'exprimer un jugement convenablement motivé, systématiquement méfiant — par peur d'être trompé — dès qu'il ne comprend pas — par ignorance bien plus que par sottise — et comprenant rarement !

Comment est-ce possible, direz-vous ? C'est un cas particulier, sinon un cas limite ? Pas du tout ; c'est un exemple entre bien d'autres, et je suis loin d'avoir tout dit. Certes, il y a au niveau du personnel d'exécution de bons agents en Algérie : ce rédacteur des Contributions Diverses, ce commis greffier, cet ouvrier téléphoniste, ce plombier, ce petit garagiste, ce gendarme même ; eh oui, ce gendarme préoccupé jusqu'au tourment d'arbitrer équitablement tel invraisemblable conflit villageois ; et bien d'autres qui ont de l'amour-propre, aiment le travail bien fait et ont le souci de se rendre utiles. Mais au niveau des postes d'animation et de conception, je n'ai jamais vu, en dehors de quelques exceptions

(1) C'est moi qui souligne.

(2) « Algérie 66 », R.P. de mars 1966.

rarissimes et dont je ne parlerai pas ici pour ne pas risquer de faire du tort aux intéressés (que je salue au passage), que des fumistes, des m'as-tu-vu ou des cancrs rutilants. Plus on s'élève dans la hiérarchie administrative, plus on a de chances, si je puis dire, de trouver des gens professionnellement nuls. Tel directeur général, collaborateur direct de son ministre, ignore qu'il peut y avoir une différence entre le pénal et le civil, entre ce qui est de caractère public et ce qui est de caractère privé, alors que le petit commis titulaire du certificat d'études qui est dans le bain depuis trois mois commence à le savoir. Tel ministre met, toutes affaires cessantes, deux services en branle sur tout le territoire algérien au reçu d'une dénonciation anonyme tellement stupide sans parler de son ignominie, que, chez nous, l'agent chargé d'ouvrir le courrier la jeterait de son propre mouvement au panier sans songer à la montrer à son directeur ; et l'on devine, aux annotations portées de sa main auguste en marge des passages les plus infects du factum que l'excellence s'est roulée sur cette lettre comme un chien sur une charogne.

A partir d'un certain rang, la paresse est de rigueur. Même — et surtout — si l'on ne sait rien, il est de bon ton, pour être un « chef », de ne rien faire. Un type qui travaille ne peut être qu'un type douteux, qui trame quelque chose, un vicieux... Et si, dans vos pérégrinations de bureau en bureau, vous ne tombez pas sur quelqu'un de systématiquement maléfisant (il y a des saboteurs, mais il y a surtout des emmerdeurs toujours à l'affût d'une vacherie confraternelle), hâtez-vous de vous abandonner à « la joie de votre bonheur » comme il est dit dans le Coran, ce Coran dont j'ai eu tout le temps pendant les longues heures de bureau où toutes possibilités de travail m'étaient ôtées, de goûter le charme poétique.

L'exemplaire directeur régional dont je parlais plus haut, qui ne fait rien, qui ne sait rien — exemplaire très commun — n'a jamais, à ma connaissance, été l'objet du moindre contrôle, n'a jamais reçu la moindre observation, alors que son conseiller s'est — combien de fois ? — arraché les cheveux en s'apercevant trop tard des âneries qui avaient été adressées à Alger. Arraché les cheveux

bien à tort d'ailleurs, car, de ces âneries, personne à Alger ne s'est jamais aperçu ni ému.

Non, il y a des cas où la compétence ne viendra jamais. J'ai eu le privilège, fin 1964, d'être reçu par un « haut » fonctionnaire qui, après m'avoir fait déceimment attendre dans son couloir, m'a ensuite fait poireauter dans son bureau où, entouré de son état-major, il était plongé, le sourcil froncé, méditatif, olympien, dans la contemplation d'une circulaire qu'il tenait... à l'envers.

—oOo—

Sont-ce là des choses à dire ? Je réponds simplement que ce sont là des choses qu'il faut savoir, entre bien d'autres, sur la réalité algérienne, et pas seulement sur la façade algérienne. Ce n'est tout de même pas parce qu'une saloperie porte — fausement — l'étiquette socialiste qu'il ne faut pas la dénoncer ? Avons-nous attendu le rapport Krouchtchev pour jeter Staline à la voirie ?

Les quelques vrais syndicalistes qui restent à l'U.G.T.A. et qui ont le courage de crier leur indignation sont dans le bon chemin. Mais ce chemin est pour l'heure celui de la prison où ils gisent abandonnés de tous. Par la grâce de Ben Bella et de son successeur, le socialisme est actuellement aussi détesté en Algérie que peut l'être le capitalisme :

*Misérables hommes, exécration pourriture
Après s'être engraisés de « butier » et de « tea »,
de bacon et de caviar,*

Ils viennent roter dans nos entrailles

Et nous aimons ça

Nous sommes contaminés, étranglés, étouffés

Allez ! Hors d'ici... le jeu n'a que trop duré

Les os ne s'essoront pas ! Dommage...

Mais...

Révolté, je te plains.

Capitalisme et socialisme

Opiums du Tiers-Peupe ! (3).

Comment aider l'Algérie — cette Algérie qui ne s'aide pas, cette Algérie qui n'entend pas les cris de ses bons militants — à se libérer elle-même ?

Jean TEILHAC.

(3) « Jeune Afrique », 3 juillet 1966.

Au Canada, remous après la grève des cheminots

Cet été, le Canada a connu une grande grève des cheminots intéressant 22.000 travailleurs syndiqués du « Pacific Canadian » et du « Canadien National ». La grève avait pour but une augmentation substantielle des salaires.

Pour tenter de mettre fin à ce mouvement, le parlement fédéral a voté une loi d'exception enjoignant aux cheminots de reprendre le travail et rendait passibles les leaders syndicaux qui enfreindraient la loi, d'une amende de 2.000 dollars ou de deux ans d'emprisonnement. « La Presse » de Montréal, quotidien de langue française auquel nous empruntons cette information, précise dans son numéro du 3 septembre que « ces mesures coercitives rappellent celles qui ont été mises en vigueur lors de la mise en tutelle des syndicats des marins, à l'automne 1963 ».

Les dirigeants de la « Fraternité canadienne des cheminots » se sont inclinés, mais le président de l'organisation a recommandé « une grève du zèle » pour amener la direction des chemins de fer à négocier.

Cependant, la reprise du travail ne se fit pas aussi facilement que les « législateurs » l'avaient espéré. Des noyaux de résistance s'organisèrent dans de nombreux centres contre l'obéissance à la loi « malhonnête » et contre la décision des dirigeants prise sans consultation de la base. La circulation ferroviaire resta très aléatoire et les reprises furent très dispersées.

Chez les leaders syndicaux eux-mêmes, l'unani-

mité était loin d'être réalisée. Des démissions furent enregistrées, notamment celles de six sur huit des dirigeants de la section de Montréal.

C'est encore dans le journal *La Presse* que nous puisons ces informations. Il relate une assemblée tumultueuse de « 2.000 hommes de métier en colère » qui s'est tenue le 2 septembre à Montréal. Au cours de cette réunion « où les dirigeants n'étaient que des invités », les 2.000 syndiqués « demandèrent des comptes à ceux qui les avaient trahis après les avoir chauffés à blanc ». (« La Presse » du 3.9.66). Le journal écrit : « ...les syndiqués firent preuve d'une détermination farouche, refusant de se laisser raconter des histoires. »

Aux applaudissements de la salle, un cheminot syndiqué s'empara du micro et déclara : « Nos leaders ont pris la responsabilité de nous demander de rentrer au travail. Ils n'ont pas voulu défier la loi. C'est donc à nous de prendre nos décisions. La décision retombe sur nos épaules. Restons dehors. » Un vote unanime approuva cette position et le vice-président de la section déclara : « C'est de ce genre d'appui que nous avons besoin. »

Le même journal rapporte d'autre part que le gouvernement fédéral a chargé « un comité d'experts » d'analyser en profondeur les relations patronales-ouvrières au Canada et de suggérer des moyens propres à les améliorer.

On voit que, dans tous les pays et sous toutes les latitudes, les conditions et les formes de la lutte de classe révèlent de remarquables analogies.

Les travailleurs algériens résistent

La nationalisation des propriétés françaises en Algérie n'a pas entraîné de grosses difficultés, du fait du départ des propriétaires. Il n'en a pas été de même pour ce qui est des propriétés appartenant à des Arabes. Ceux des propriétaires qui ont été expropriés (ils ne sont pas très nombreux) font des pieds et des mains, auprès des autorités, pour obtenir restitution.

Mais il arrive qu'ils se heurtent à une résistance ouvrière victorieuse.

Le dernier numéro de *Révolution et Travail*, l'organe de l'U.G.T.A. (la centrale syndicale algérienne) a été saisi précisément parce qu'il faisait récit d'une de ces résistances ouvrières.

Nous avons eu la chance d'avoir copie de cet écrit. Le voici :

LE SCANDALE BOUTHIBA

...Le domaine autogéré *Selfiti* à El Asman (ex Orléansville) comprend 2.000 hectares dont 300 d'orangers. Il regroupe plusieurs fermes enlevées en 1964 à un gros propriétaire, Bouthiba Abderrahmane, cette famille qui, de père en fils, s'est distinguée par une collaboration forcée avec l'administration coloniale. Le retour à la collectivité de ses terres était une justice élémentaire quand on sait par quels moyens de spoliation les Bouthiba ont accumulé ces richesses au détriment des paysans. Bouthiba possède encore, en plein centre d'El Asnam, à la « cité Nasr », un grand immeuble estimé à 5 millions de dinars. Il réside habituellement à Marseille où il est aussi propriétaire d'une usine.

Cet individu a fui l'Algérie pendant la guerre. Conseiller général comme il se doit, il était aussi député. En 1957, sur le point de se réfugier en France, il désigne un gérant européen pour administrer ses biens. Ce gérant n'était autre qu'un membre de la fameuse organisation de la « Main Rouge » abattu plus tard par l'A.L.N...

« LE MAITRE, C'EST LUI »

Le 29 mars, les travailleurs du domaine reçoivent une visite inattendue. C'est Bouthiba en personne, accompagné du sous-préfet qui est là. Ils exhibent un arrêté qui ordonne la restitution du domaine à Bouthiba, par pure annulation de la nationalisation et sans avis de la commission de recours qui n'est même pas avisée. Les travailleurs ont mis longtemps à réaliser. Mais voilà le sous-préfet, dont le zèle mis au service de Bouthiba est surprenant, qui leur dit : « A partir d'aujourd'hui, le maître, c'est lui. Vous allez marcher droit. Ceux qui refusent de se plier à ses ordres seront chassés d'ici. » Pour donner plus de force à ce discours et impressionner les travailleurs, Bouthiba se met de la partie. Il expulse séance tenante les membres du comité de gestion et d'autres travailleurs, puis avisant près de l'entrée du domaine, la grande pancarte du comité de gestion, il la renverse et la piétine.

Ensuite, comme c'est la veille de l'Aïd (grande fête musulmane), il organise en l'honneur de l'administrateur modèle qui l'accompagne, des réjouissances. Un grand méchoui clôture la journée.

Comme aussi, c'est un homme qui ne perd pas de temps, et qu'il devait sans doute être au courant bien à l'avance de l'opération grâce à ses complices qui lui ont fait obtenir l'arrêté de restitution, il vend une petite parcelle d'orangers à 70.000 dinars et s'approprie à commercialiser le reste de la récolte qui se chiffre au total à 60.000 tonnes. Un cadeau inestimable !

Déjà, des camions dépêchés par le grossiste qui a conclu le marché, se mettent à évacuer les oranges.

Mais la surprise passée, les travailleurs réagissent. Ils se rendent à l'U.G.T.A. et mettent le responsable de l'Union Régionale, Medjaher, au courant. Les travailleurs sont résolus à se battre. De retour au domaine, ils stoppent les opérations, réinstallent leur comité de gestion en présence d'un membre du Parti qui, alerté, s'est immédiatement rangé aux côtés des travailleurs. C'est l'épreuve de force. Bouthiba arrive précipitamment et tombe sur l'assemblée des travailleurs. Il se met à injurier copieusement le responsable syndical, ancien responsable politique F.L.N. pendant la guerre, de la ville d'Al Asnam. Mais il doit s'avouer vaincu, encore content d'avoir échappé à un lynchage que les ouvriers étaient prêts à lui faire subir.

Des travailleurs des autres domaines, alarmés, viennent proposer leur aide et se déclarent mobilisés. Les bourgeois ne l'emporteront pas aussi facilement. Une très vive émotion règne dans la région. Deux jours après, l'ordre de l'annulation de restitution parvient enfin de la Présidence du Conseil. Les travailleurs s'en donnent à cœur joie, Bouthiba se terre, ses complices aussi. Le meeting qui a lieu au domaine après la nouvelle, demande que les responsables de ces agissements soient poursuivis et châtiés avec la dernière rigueur.

Parmi nos

LETTRES

Paul Reynaud anti-ouvrier

D'un vieux typo parisien :

Contre Paul Reynaud, j'ai une vieille dent : en fin 39, début 40, étant ministre des Finances de Daladier, c'était lui qui, pratiquement, dirigeait la politique sociale du gouvernement, surtout à la suite de la grève de 38, provoquée par lui et qui a été sa revanche sur 36. Par la suite, et même en 1940, c'est-à-dire en pleine guerre (jusqu'à la débâcle), sa principale préoccupation a été d'annuler les conquêtes de 36. Dans la presse parisienne, nous avions de chaudes discussions avec le patronat, qui voulait rogner sur des avantages acquis (en particulier porter la semaine de travail à 40 heures au lieu de 36). Eh bien ! M. Reynaud se faisait remettre chaque soir un compte rendu de nos travaux pour regonfler les patrons prêts à céder.

Et cela m'amène à une comparaison :

En 1914, Poincaré a réussi en grande partie sa politique d'Union sacrée, parce que non seulement il n'a pas appliqué le « carnet B », mais des droits nouveaux ont été consentis à la classe ouvrière (institution en pleine guerre des délégués d'entreprise). Il plaçait ainsi « l'intérêt national » au-dessus des intérêts égoïstes de sa classe.

Au contraire, Paul Reynaud, même pendant la guerre, était davantage animé du désir de revenir sur les avantages arrachés par la classe ouvrière en 1936 que du « destin de la patrie ».

Les résultats, c'est qu'en 14, la masse des Français a marché dans la guerre, tandis qu'en 39-40, personne en France n'était disposé à se battre, les bourgeois parce qu'ils n'avaient pas oublié 1936 et les travailleurs parce qu'ils étaient malmenés par le pouvoir...

N'oublions pas non plus que le pouvoir, sous Paul Reynaud et Daladier, a fait emprisonner pendant la guerre nos camarades, les époux Maupieux et André Juin, pour leur propagande pacifiste en temps de paix !

Ajoutons à cela que nombre de militants ont été envoyés, absolument sans raison, dans des camps de concentration. Parmi eux, Louzon, Giraud, Lecoin...

La C.F.D.T. plus guesdiste que syndicaliste

Le camarade CHAUSSE (des Métaux de Saint-Etienne) écrit à Guilloché :

Tu rappelais dans le dernier numéro de la R.P. l'influence du guesdisme dans le mouvement syndical. Je pense que nous n'insisterons jamais assez sur la persistance de cette influence. Aujourd'hui, nous constatons que l'emprise politique reste extrêmement vivace dans le mouvement syndical, sous deux formes différentes, celle de la primauté du parti politique (c'est la thèse de la C.G.T.), celle de la primauté de l'aspect politique des problèmes (c'est la thèse de la C.F.D.T.).

Non pas qu'il faille ignorer la politique : il ne faut pas lui donner plus d'importance qu'elle n'en a.

Tu as souvent, mon cher Guilloché, approuvé les positions C.F.D.T. et c'est vrai que le dynamisme de cette organisation peut faire parfois impression.

Or, nous sommes bien souvent en désaccord avec cette organisation, dans la mesure où elle prend trop au sérieux les hommes ou les faits politiques, dans la mesure où elle fait dépendre son activité syndicale d'une analyse politique.

Le syndicalisme révolutionnaire, comme le syndicalisme réformiste d'ailleurs, ne peuvent se retrouver dans ce guesdisme actuel que pratiquent ensemble C.G.T. et C.F.D.T.

Ce « merveilleux ensemble »

De A. BUJARD (de Lyon) :

Je viens enfin de trouver les coordonnées de votre revue. Après l'avoir vu citée souvent dans les biographies d'ouvrages sur le mouvement ouvrier j'ai aujourd'hui le plaisir d'en être le lecteur.

Passionné par l'histoire du mouvement ouvrier et trop jeune pour en connaître les divers courants et les figures qui en incarnèrent la conscience, je cherche à m'instruire. Il est aujourd'hui bien difficile de s'y retrouver sans une solide culture historique et politique. Aussi je me permets de vous présenter une requête : est-il possible de se procurer encore la collection de la « Révolution prolétarienne » ? Sans doute cela doit être difficile mais ne peut-on pas par l'intermédiaire d'une annonce dans la revue avoir quelque espoir de reconstituer ce merveilleux ensemble. Ou bien est-il possible d'entrer directement en relations avec des militants que vous voudrez bien m'indiquer.

Le nouveau Confucius

De R. HAGNAUER :

... Le dernier numéro m'a procuré la joie de saluer en Mao-Tsé-Toung, le chef génial infaillible, le « Soleil » des communistes chinois, le dernier disciple de... Proudhon ! Aussi l'ennemi de... l'armée !... Pourquoi pas ! Le maréchal Staline prouva en 1938 son antimilitarisme en liquidant la majorité de ses officiers généraux, supérieurs et subalternes. Et le... « caporal » Hitler suivit ce glorieux exemple en 1944.

Quant à la supériorité de la Chine sur le plan scientifique, elle n'est pas plus contestable que celle de la Russie stalinienne au temps des Popov... méconnus à qui nous devons toutes les inventions, toutes les découvertes dont l'humanité avait profité.

Une confirmation avant la lettre... En 1937 deux savants chinois : Chen Nin Yang et Tsung Dao Lee ont obtenu le prix Nobel de physique. Hélas ! Ils professaient à cette époque l'un à l'Institut américain de Princeton, l'autre à l'université de Columbia, et tous les deux vivant aux Etats-Unis, étaient... citoyens de Formose.

Hagnauer peut-il supposer que s'ils s'étaient présentés comme « Chine populaire », les deux hommes en question auraient été admis dans les très hauts laboratoires de la physique américaine ? Ils étaient bien obligés de se dire dissidents ! Et nous croyons savoir qu' aussitôt leur prix Nobel touché, ils sont allés... à Pékin.

Ce qui ne veut pas dire qu'à nos yeux on soit moins intelligent dans l'île de Formose que sur le Continent.

Démagogie anti-américaine

Du même :

... Je regrette sincèrement que Guilloché cède à la démagogie anti-américaine. Non que j'approuve la politique de Washington.

Mais parler en ce style des résultats de l'action américaine, c'est outrager la vérité historique la plus élémentaire. Alors que le gouvernement chinois, par une pression abominable, pour assurer son prestige contre l'U.R.S.S. et peut-être (comme le fit Staline) pour mater son opposition intérieure, est décidé à mener la guerre jusqu'au dernier Vietnamien... il faut avoir un certain culot pour imputer au seul gouvernement américain le monopole de la « guerre de la Terre ».

Je suis d'ailleurs convaincu que Guilloché — dans son for intérieur — est très heureux que les... « Képis et les bombes » de Washington aient bloqué Mao-Tsé-Toung, comme hier ils avaient écrasé Hitler et stoppé Staline...

Je le renvoie au courageux papier de Monatte sur la guerre de Corée, commentant le rapport de Acheson. Je le renvoie aussi aux articles de Louzon d'avant la guerre sur le stalinisme, d'après-guerre sur son adhésion au parti américain.

Où seraient l'Allemagne, la Yougoslavie, l'Inde, le Vietnam, l'Indonésie, ... et la France, si « l'impérialisme américain » n'avait pas dressé les barrages contre le totalitarisme.

Hagnauer fait ici une suggestion intéressante : se reporter à ce qu'a dit Monatte à propos de la guerre de Corée.

Nous allons faire la recherche.

Mais nous nous souvenons bien de ce qu'a écrit Louzon au début de la guerre en question :

« En Corée, répétition générale ».

Cela voulait dire : « attaque sino-communiste en Corée », prélude à l'attaque russo-communiste en Europe ».

« Sacré Louzon ! »

De Jean DUPERRAY (Loire). Lui, on peut dire qu'il la lit, la R.P. Sur le dernier numéro, il envoie quatorze pages de commentaires, en texte serré. Comment tout citer ? Donnons ceci, qui est savoureux :

Donnons ceci, qui est savoureux :

Louzon ne peut étudier la Chine sans faire sa petite crise pro-chinoise à tout crin. Les Chinois ont fait la synthèse de l'insuline... parce qu'ils sont proudhoniens et parce que Mao nage ou gratte la terre de temps en temps... Passons. Mais on enrage devant un tel mélange de perspicacité, de rigueur d'analyse et d'enfantillage géométrique et doctrinal. Il a toujours fait un peu cela, mais parfois il a l'air de le faire exprès. Bien sûr, il exulterait si les jeunesses communistes cannoises le promenaient barbe coupée, jusqu'à ce que mort s'ensuive le long de la côte consacrée à la seule culture des olives et des tomates, en tant que vestige de l'impérialisme ayant lu des journaux de langue anglaise. Il dirait que la Révolution est en marche et procède en moraliste, en sage, et en proudhonienne, à l'ablation des cancers du passé. Nom de Dieu !... Sacré Louzon !

Les plus belles heures de la R.P.

Rimbert ne saurait mieux faire la démonstration qu'un planiste intégral est forcément guesdiste. Je suis effrayé de l'abandon de ce qui fut les plus belles heures de la R.P. Ce serait le travail essentiel des Editions syndicalistes de regrouper les grandes études, les grandes options fondamentales qui caractérisaient notre revue.

...Elles (les E.S.) feraient bien de mettre en souscription la collection complète et progressive des œuvres de Louzon, de Monatte, d'Hagnauer, de Péra, en mettant en valeur ces discussions fondamentales et évitant aux jeunes de tourner en rond en refaisant tout le chemin déjà parcouru en pure perte. En feuilletant la collection de la R.P., cela n'est pas remâcher le passé, c'est éviter d'y retourner. Or, tous les guesdistes, planistes ou étatistes, même quand ils sont à l'Ecole Emancipée, au P.S.U. ou chez les trotskystes, ou chez les réformistes, ou chez certains anarchistes, y retournent à grands pas.

Document : Raspail et Blanqui le 15 mai 1848

La date du 15 mai 1848 est importante dans la vie politique française. Elle marque le jour où les émeutes de Paris ont cessé d'être, pour la France, des révolutions. Le 15 mai annonce non seulement les « journées de Juin » (un mois après), mais, plus encore, dans moins d'un quart de siècle, la dramatique opposition Commune-Versailles, Assemblée nationale contre élus de Paris.

En 48 donc, au milieu de mai, il va y avoir trois mois que les Parisiens (ouvriers et gardes nationaux) ont renversé Louis-Philippe. Depuis, la France a voté. Mais l'assemblée qu'elle a élue ne plaît pas aux Parisiens. Elle est « bourgeoise ». Entendons par là que, dans sa majorité, elle ne désire pas autre chose qu'un régime Louis-Philippe sans Louis-Philippe.

Le 13 mai, cette assemblée vote l'interdiction de présenter des pétitions à sa barre. Cela ne peut toucher que les Parisiens, qui voient là une provocation de « ruraux », comme on dira un peu plus tard. Clubs et socialistes de toutes tendances forment une alliance temporaire et décident une grande manifestation, qui ira déposer à l'Assemblée une pétition en faveur de la Pologne. La manifestation a lieu le 15. Les éléments de la garde chargés de la défense de l'Assemblée reçoivent de leur chef (Général Courtais, qui sera inculpé) l'ordre de remettre ostensiblement la baïonnette au fourreau. La foule passe donc. La salle des séances est envahie. Pendant plusieurs heures le tumulte est complet. L'un des manifestants, Huber, prononce « au nom du peuple », de sa propre initiative, la dissolution de l'Assemblée.

Cependant la garde nationale de divers quartiers a été alertée. Elle arrive au son du tambour. Les manifestants quittent l'Assemblée et vont à l'hôtel de ville pour y proclamer un ou même plusieurs (il y aura plusieurs listes) gouvernements composés de socialistes. Mais la Garde nationale arrive, elle aussi, à l'Hôtel de Ville.

Et voilà la journée du 15 mai terminée.

Une trentaine de personnes sont arrêtées les jours suivants. Accusées de complot, elles devraient passer devant la cour d'assises de Paris. Mais en haut lieu on se méfie de Paris et des assises. Le président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte crée une cour spéciale qui jugera sans appel, ni recours en cassation, composée de cinq juges et de trente-six jurés pris parmi les membres des conseils généraux. Cette cour siègera à Bourges, en mars 49. Les condamnations seront importantes.

—oOo—

Dans les heures où l'Assemblée resta envahie, les sténographes continuèrent à faire leur métier. Avec grandes difficultés, le tumulte étant extrême. Cependant, ce que l'un n'entendait pas, un autre pouvait le percevoir. Ainsi, en comparant diverses sténographies, on put faire un compte rendu de séance, détaillé, qui parut dans le *Moniteur* du 18 mai. (Le 16, le *Moniteur* s'était contenté d'un récit tout à fait sommaire).

Le *Moniteur*, rappelons-le, n'était pas absolument ce que nous appelons aujourd'hui le *Journal Officiel*. Il était aussi un journal politique, *journal de la politique gouvernementale*. A ce titre il lui arrivait de... prendre des libertés avec la vérité. Ainsi, dans le compte rendu dont nous parlions, on peut lire les lignes suivantes :

« Le cit. Barbès. — Je demande que nous fassions droit à la pétition que vient de présenter le peuple, que la cause de la Pologne est la nôtre, et que partout où il y aura des opprimés la France interviendra. (Bravo ! bravo !)

Il faut que l'Assemblée vote immédiatement et séance tenante le départ d'une armée pour la Pologne, un impôt de un milliard sur les riches (plusieurs membres des clubs : non, non, Barbès, c'est pas ça, tu te trompes, deux heures de pillage !).

Au cours du procès les accusés ont véhémentement protesté contre cette addition, incidente et perfide. Car, si plusieurs ont refusé de se défendre, tous ont tenu à défendre le peuple, l'honneur du

peuple. Ils ont interrogé les témoins : Avez-vous entendu ce que rapporte le *Moniteur* ? Non, ils n'avaient pas entendu. Il y en eut un cependant, précisément le rédacteur du *Moniteur* responsable de l'édition, qui dit avoir entendu une voix. On lui fit remarquer qu'une voix ne fait pas « plusieurs membres des clubs ». Il y a tout lieu de penser que ce pauvre homme... s'est trompé. La passion peut faire croire que, dans le tumulte, on a perçu ce qui n'existait pas. En tous cas l'allégation est démentie par les événements antérieurs (la révolution de février a crié « A mort les voleurs ») et postérieurs : on a accusé les communards de bien des choses, mais non de malhonnêteté ; aristos et bourgeois enfuis à Versailles ont retrouvé, après deux mois, leurs logements, leurs meubles, leurs bijoux.

—oOo—

Ces réserves faites, prenons, dans le *Moniteur* la physionomie de cette extraordinaire séance du 15 mai après-midi :

« Le cit. Louis Blanc. — ... Veuillez, mes amis, faire un instant de silence, afin que la pétition soit lue et qu'on ne puisse pas dire que le peuple, en entrant dans cette enceinte, a violé par ses cris sa propre souveraineté. (Bravo ! bravo !).

« Le cit. Raspail, non représentant, à la tribune. — Citoyens, nous venons au nom de deux cent mille citoyens qui attendent à votre porte...

« Le cit. d'Aldelward. — En vertu de quel pouvoir le citoyen Raspail prend-il la parole ?...

Des interpellations nombreuses s'établissent entre le représentant Louis Blanc et plusieurs citoyens qui sont montés à la tribune.

Un délégué d'une corporation d'ouvriers monte debout sur la tribune.

Le tumulte est extrême...

F.V. Raspail, après être resté longtemps à la tribune sans pouvoir se faire entendre, finit par lire la proclamation suivante :

« Citoyens représentants,

« Nous sommes ici au nom de trois cent mille hommes qui attendent à votre porte. C'est en leur nom et en celui des délégués des clubs que nous vous présentons la pétition dont la teneur suit :

« Considérant :

« 1^o Que la conquête de nos libertés sera en péril, tant qu'il restera en Europe un peuple qu'on opprime ;

« 2^o Que le devoir d'un peuple libre est de voler au secours de tout peuple opprimé, vu que la loi de la fraternité n'est pas une loi nationale, mais humanitaire ; que tous les peuples sont frères au même titre que les citoyens entre eux, comme enfants du même Dieu sur la terre ;

« 3^o Que, si tel est le devoir de la France envers les peuples opprimés, ce devoir sacré, imprescriptible, devient bien plus impérieux encore envers les peuples qu'on égorge ;

« 4^o que dans un moment où notre victoire sur un gouvernement corrompue avait donné un élan de liberté à tous les peuples de l'Europe, notre politique égoïste et effrayée semble avoir prêté main-forte aux tendances liberticides des rois coalisés, et interdit tout espoir de secours aux peuples qui s'armaient de toutes parts pour reconquérir le droit d'être libres ;

« 5^o Que les peuples n'avaient levé le saint étendard de l'insurrection qu'en marchant sur nos traces et en comptant sur notre coopération ;

« Que, vaincus, ils ont le droit de nous accuser de leur défaite ;

« Que la victoire de leurs oppresseurs est une menace pour nos libertés publiques, est une insulte aux principes que nous avons proclamés ;

« 6^o Que l'Italie et l'Allemagne nous appellent pour concourir au succès de leurs armes ;

« Que la Pologne, la noble Pologne, notre sœur, dont les fers ont été rivés par la honteuse politique de nos dix-huit ans (1830-1848 - N.D.L.R.) nous somme, au nom de la justice et de la reconnaissance, de lui restituer sa nationalité ;

« 7^o Qu'un plus long retard serait de notre part une félonie et une trahison ; car la Pologne est notre alliée, notre sœur, notre compagne d'armes, notre éternelle avant-garde contre le peuple du Nord ;

« 8^o Que notre jeune armée, honteuse de son inactivité, impatiente de nobles et saintes victoires, n'attend qu'un

signe de la patrie pour aller renouveler les prodiges de l'Empire au profit de la liberté de tous ; que le nom de la Pologne réveille ses plus ardentes sympathies ; qu'elle sent bien que c'est par là qu'elle doit commencer sa tournée en Europe parce que c'est là que l'oppression est plus lourde et que nous avons plus de torts à réparer ;

« Par ces motifs et dans l'intérêt de nos institutions républicaines, au nom de la Providence des peuples et de l'honneur du pays, le club demande, par acclamation, à l'Assemblée nationale, qu'elle déclare incontinent :

« 1^o Que la cause de la Pologne sera confondue avec celle de la France ;

« 2^o Que la restitution de la nationalité polonaise doit être obtenue à l'amiable ou les armes à la main ;

« 3^o Qu'une division de notre vaillante armée soit tenue prête à partir immédiatement après le refus qui sera fait d'obtempérer à l'ultimatum de la France.

« Et ce sera justice, et Dieu bénira le succès de nos armes ».

Tout le peuple. — Vive la Pologne ! Vive l'organisation du travail !

Plusieurs citoyens. — Où donc est le citoyen Blanqui ? La parole est à Blanqui ; nous voulons Blanqui !

... En ce moment Blanqui arrive près de la tribune, mais celle-ci est occupée par plusieurs orateurs qui se la disputent...

Un citoyen. — Au nom de la majorité du peuple, je demande le silence. Le citoyen Blanqui demande la parole ; écoutez-le.

Auguste Blanqui, non représentant. — Citoyens représentants, le peuple demande le rétablissement de la Pologne dans les limites de 1772 ; il demande que l'Assemblée nationale décrète, sans désespérer, que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque la Pologne toute entière sera reconstituée dans ses vieilles limites de 1772, et brillera de nouveau, comme une nation grande et indépendante au soleil de l'Europe.

Le peuple, citoyens représentants, demande qu'il ne soit pas employé de moyens dilatoires pour reculer l'avènement du jour où la Pologne tout entière sera de nouveau, à l'extrémité de l'Europe, l'alliée et le bouclier naturel de la France.

Le peuple connaît les obstacles qui doivent s'opposer aux armes françaises ; mais il compte que l'Assemblée nationale se souviendra de la gloire de sa devancière ; qu'elle ne craigne pas d'affronter la mauvaise humeur de l'Europe ; elle sait que, devant sa seule volonté, fermement exprimée et appuyée d'une armée française sur le Rhin, tous les obstacles que la diplomatie pourrait lui opposer tomberont d'eux-mêmes, afin que l'ancienne Pologne, la Pologne de 1772 (le peuple se rappelle cette date), la Pologne de 1772 (bravos et applaudissements du peuple), soit rétablie dans ses limites, depuis les bords de la Wartha jusqu'au Dniéper, et depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire.

Citoyens, le peuple compte que l'assemblée nationale n'hésitera pas devant un si grand but ; qu'elle ne se laissera pas tromper, ni intimider par les menaces de la diplomatie ; le peuple est derrière elle ; il la suivra en masse aux frontières ; il ira en masse aux frontières sur un seul signe de sa main.

Ces cris qu'elle entend d'ici, et qui peut-être lui paraissent menaçants, ne sont que des cris de **vive la Pologne !** et ils se changeront en acclamations en son honneur dès l'instant où l'Assemblée nationale aura prononcé la phrase sacramentelle que le peuple attend, qu'il attend, citoyens, et que vous lui donnerez. (Oui ! oui !)

Tous les partis, citoyens, ne l'oubliez pas, sont d'accord pour cette grande œuvre. Ce n'est pas ici un parti, une fraction de parti qui vient vous parler, c'est le peuple tout entier, le peuple parmi lequel il y a des divisions sans doute pour les questions intérieures, mais qui est toujours unanime pour la question de la Pologne. (Bravos et applaudissements).

Dans votre sein, citoyens, pas plus que dans le sien, il ne pourra se rencontrer de divisions sur un pareil terrain, et pour voter la déclaration de guerre aux oppresseurs de la Pologne, il n'y aura plus ni droite, ni gauche, ni centre ; il n'y aura qu'une Assemblée française, une Assemblée qui, sur un pareil sujet n'a qu'une seule pensée, qu'une seule volonté, qu'un seul désir.

—oO—

Naturellement il s'est dit bien d'autres choses au cours de ces heures tumultueuses. Pour ne pas abuser de « la R.P. », nous nous sommes limités à la question de la guerre, but officiel de la manifestation. On pourrait rapporter aussi ce qui s'est dit, ou plutôt crié, à propos du travail, de « l'organisation du travail », de la création immédiate d'un « ministère du travail » exigée comme une panacée.

Toutefois, avant d'entreprendre un travail de ce genre, nous aimerions savoir si ces plongées dans... l'actualité inactuelle plaisent aux lecteurs de la « R.P. ». Ils ont bien le droit, en effet, de dire qu'on les rase, avec de vieilles lunes !

Moi, je trouve au moins un intérêt à ces explorations sous-marines, celui de montrer comme les « opinions » sont peu de chose en politique. Tous les partis passent par toutes les opinions. Sur la question de la guerre, nous sommes aujourd'hui à l'opposé des socialistes d'il y a cent ans (1). Et pourtant nous sommes du même parti qu'eux. Notre cœur est avec eux, qui sont avec « le peuple ». (L'expression est vague ; mais elle correspond à quelque chose de vrai). Les « opinions » sont circonstancielles. Elles ne sont que l'expression temporaire d'un élan profond, qui reste difficile à définir, bien que chacun de nous puisse le sentir en lui-même. *L'expression* n'est rien ; c'est la *pression* qui compte.

Souvenons-nous de cela devant une tendance qui n'a pas diminué parmi nous, même au sein de petits groupes, la tendance à tenir pour « contre-révolutionnaire » tout camarade dont l'opinion diffère de la nôtre sur quelque point.

J. P.

(1) Mais peut-être que les Chinois...

A travers les

LIVRES

L'AFFAIRE BEN BARKA

Éditée par « Témoignage Chrétien » cette forte brochure est l'œuvre du *Comité pour la vérité sur l'affaire Ben Barka*. Ce comité est la continuation du *Comité France-Magreb*, qui fit de bon travail sous la IV^e République, notamment pour le Maroc. Il était alors présidé par F. Mauriac qui, bien entendu, de Gaulle étant arrivé, n'a pas pu y rester dès qu'il s'est agi de chercher la vérité dans une affaire sale susceptible d'éclabousser haut.

Le président actuel est C.A. Julien, un professeur de lettres qui a écrit de bons livres sur l'histoire de l'Afrique du Nord et qui fut, un temps, délégué permanent à la propagande du Parti socialiste, en Algérie.

La brochure, bien faite, comporte :

1^o une présentation de l'homme Mehdi Ben Barka (homme de bonne culture et militant actif) ;

2^o un exposé de l'affaire ;

3^o une lettre post-face de Maurice Clavel (qui trouve le moyen d'attribuer la cochonnerie franco-marocaine commise à tenez-vous... l'Amérique ! Décidément, c'est l'explication à la mode, le mot magique qui dispense tout gaullo-communiste — et qui ne l'est pas un peu, dans un sens ou l'autre, aujourd'hui ? — de la pénible obligation de réfléchir.)

En annexes : des documents relatifs à l'activité du *Comité pour la vérité sur l'affaire Ben Barka*, une chronologie de l'affaire ; et le questionnaire utilisé pour l'interrogatoire du supplicié dans la villa de Boucheseiche. (Document trouvé dans une valise de Fignon.)

Tout cela est intéressant.

(T.C., éditeur, 49, fg Poissonnière). — J.P.

ANDRÉ BRETON

André Breton est mort. Nous saluons ici sa mémoire, pour deux raisons principales. La première est que cet écrivain révolutionnaire, d'un talent hors de pair, fit effectivement la révolution dans les lettres et les arts de son siècle. La seconde raison est qu'il ne cessa de rattacher la révolution artistique à la révolution prolétarienne, en refusant, avec lucidité et fermeté, de confondre celle-ci avec sa caricature.

LES FAITS DU MOIS

JEUDI 1^{er} SEPTEMBRE. — A **Pnom-Penh**, de Gaulle défend le point de vue des communistes sur la guerre du Vietnam.

SAMEDI 3. — Le **Journal de Pékin** et son supplément **Pékin-soir** suspendent leur publication en attendant l'accomplissement complet de la révolution culturelle par leur personnel.

Genève commémore officiellement le centenaire de la fondation de la Première Internationale.

LUNDI 5. — Début du procès des ravisseurs de **Ben Barka**.

A **Blackpool**, congrès des **Trade-Unions** : 8 millions et demi de syndiqués.

Cinq faux-monnayeurs condamnés à mort à **Alger**.

Au **Caire**, condamnation de trois à quinze ans de prison de soixante-quatorze **Frères Musulmans**.

En **Syrie**, tentative de coup d'Etat déjouée.

MARDI 6. — **Renault** va construire 50.000 voitures en Roumanie.

Assassinat, en **Afrique du Sud**, du premier ministre **Verwoerd**.

MERCREDI 7. — Grève aux Chantiers Navals de Normandie au **Havre**.

La France décide de cesser sa contribution financière à l'**OTAN**.

Grève de 800 dockers à **Djibouti** : heurts entre ouvriers et soldats.

Le congrès des **Trade-Unions** approuve, à la majorité : la politique d'austérité de M. Wilson.

JEUDI 8. — Le Parti communiste japonais expulse les partisans de Mao.

Goodyear et **Michelin** décident de monter ensemble une usine de caoutchouc synthétique près du **Havre**.

VENDREDI 9. — Le commandement de l'**OTAN** est transféré en Belgique.

SAMEDI 10. — Le journal de M. Dassault « **24 Heures** » cesse sa parution.

Au **Festival de Venise**, la plus haute récompense est accordée au film « **La Bataille d'Alger** ».

DIMANCHE 11. — Explosion de la **bombe A** française dans le Pacifique.

Au **Vietnam du Sud**, élection d'une Constituante : 560 candidats pour 117 sièges, 80 % de votants.

LUNDI 12. — Tous les magistrats ghanéens sont destitués. Victoire des ouvriers des Chantiers Navals du **Havre**.

MARDI 13. — Les **Canadiens français** décident de réunir leurs Etats Généraux, en novembre, à **Montréal**.

MERCREDI 14. — Au Conseil de l'**OTAN**, la France annonce le retrait de son représentant au comité militaire.

Nouveaux troubles à **Djibouti**. Le couvre-feu est ordonné.

L'**Humanité** se plaint que la C.G.T. ne reçoit du gouvernement que 25 millions par an pour la formation de ses militants.

JEUDI 15. — Exécution à **Alger** du faux-monnayeur **Désiré Draï**.

Les deux partis socialistes italiens fixent au 30 octobre leur congrès de fusion.

VENDREDI 16. — Le **SMIG** est porté de 2,05 à 2,10 de l'heure.

Le **SMIG américain** est porté à 6,89 F de l'heure.

Un accord du patronat des sucreries et des fédérations ouvrières maintient les salaires du personnel **débauché** pendant 6 à 24 mois.

M. Anxionnaz, membre du P.S.U. est élu à la tête du **Grand-Orient**.

Après la Somalie, l'**Ethiopie** revendique la **Côte française des Somalis**.

Quatorze personnalités du **Yémen républicain** sont arrêtées au **Caire**.

LUNDI 19. — Air-France inaugure une ligne **Paris-Changhai**. La régie **Renault** s'accorde avec la **Bulgarie** pour y monter des R-8.

Net recul des sociaux-démocrates aux élections municipales **suédoises**.

MARDI 20. — **Georges Lauré** est remplacé à la tête de la **Fédération de l'Education Nationale** par un instituteur : **James Marangé**.

Au **Congo**, mise en jugement de **Tschombé** par contumace.

MERCREDI 21. — A **Saint-Domingue**, où il furent jusqu'à 20.000, les derniers soldats des USA quittent le pays.

M. Yacéf Saadi, co-producteur du film « **La bataille d'Alger** » est expulsé de France.

Toute activité politique est interdite en **Haute-Volta**.

A l'**ONU**, M. Goldberg (USA) propose des négociations sans préalable pour la paix au Vietnam.

JEUDI 22. — M. Hersant dépose un projet de loi limitant le droit de se représenter au **second tour** des élections législatives aux deux candidats arrivés en tête au premier tour.

VENDREDI 23. — Gromyko rejette à l'**ONU** la proposition de M. Goldberg.

« **Le Progrès de Lyon** » et « **Le Dauphiné Libéré** » s'entendent pour contrôler les **Imprimeries de presse** de leur région.

DIMANCHE 25. — A la réunion du **Fonds Monétaire International**, opposition entre la France et tous ses partenaires.

MARDI 27. — **SFIO** et **PC** s'engagent à confronter leur conception dans « **Le Populaire** » et « **France Nouvelle** ».

MERCREDI 28. — Fermeture de l'ambassade cubaine au **Ghana**.

Fermeture de l'usine **Bréguet** à **Douai** : 1345 licenciés.

Rhône-Poulenc renonce à construire une usine dans l'**Isère**.

JEUDI 29. — A **Belgrade**, expulsion du parti de plusieurs chefs de la police.

VENDREDI 30. — Manifestation à **Djakarta** contre le président **Sukarno**, à l'ouverture du procès de son ministre des Affaires étrangères.

D'où vient l'argent ?

MOIS D'AOUT 1966

RECETTES	
Abonnements ordinaires	124,—
Abonnements de soutien	124,—
Souscription	13,—
Caisse courante	25,—
	<hr/>
	286,—
En caisse au 1.8.1966	1,293,—
	<hr/>
	1,579,—

DEPENSES	
Virement de la caisse courante	25,—
C.C.P. au 31.8.1966	1,554,—
	<hr/>
	1,579,—

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Deruest (Bruxelles), 100 ; Argence (Isère), 24.	
SOUSCRIPTION	
Garcia (Tarn), 10 ; Francinelle (Bruxelles), 3.	

MOIS DE SEPTEMBRE

RECETTES	
Abonnements ordinaires	674,20
Abonnements de soutien	419,—
Souscription	133,—
Vente au numéro	112,50
Participation au loyer	100,—
	<hr/>
	1.438,70
En caisse au 1.9.1966	1.554,—
	<hr/>
	2.992,70

DEPENSES	
Impression, expédition du numéro de juin	1.599,25
Frais de déplacement	90,—
Frais de bureau	2,—
P. et. T.	169,16
	<hr/>
	1.860,41

En caisse au 30.9.1966 :	
C.C.P.	1.104,09
Caisse	28,20
	<hr/>
	1.132,29
	<hr/>
	2.992,70

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Bésus (S.-et-M.), 40 ; Bettendorfer (Seine), 30 ; Bujard (Rhône), 30 ; Deléan (Gironde), 40 ; Dufournier (L.-et-C.), 24 ; Gallienne (Djibouti), 50 ; Dr Goffin (Belgique), 100 ; Hervé (I.-et-L.), 40 ; Moine (Seine), 25 ; Périgeat (Seine), 40. — Total : 419 F.
--

SOUSCRIPTION

Cailler (S.-et-O.), 23 ; Franc (Loire), 30 ; Duperray (Loire), 5 ; Hébert (Gironde), 10 ; Jousain (A.-M.), 25 ; Millet (Seine), 5 ; Nantas (Seine), 10 ; Odin (Rhône), 5 ; Philippon (Cher), 5 ; Thomas (Indre), 10 ; Vernet (Ardèche), 5. — Total : 133 F.

Les Editions Syndicalistes

21, rue Jean-Robert - Paris 18^e - C.C.P. 21 764-88 Paris

Vous proposent une sélection de leur catalogue :

La Presse Quotidienne , Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent, de Nicolas FAUCIER	15,—
La Chine , Ses trois millénaires d'histoire, ses cinquante ans de révolution, de Robert LOUZON	5,—

NOS BROCHURES :

Les Syndicats américains , de Maurice LIME	3,—
Les responsabilités actuelles du syndicalisme , par « La Table ronde syndicaliste de la Loire »	2,—
L'actualité de la Charte d'Amiens , de Roger HAGNAUER (préface de Pierre Monatte)	1,—
Pour un nouveau manifeste socialiste , de Pierre RIMBERT (préface de Robert Louzon)	2,—

Les œuvres des écrivains du prolétariat :

Daniel MOTHE :	
Militant chez Renault	12,—
Georges NAVEL :	
Travaux	4,50
Parcours	7,50
Chacun son royaume (préface de Jean Giono)	12,—
Maurice LIME :	
Les belles journées (l'épopée ouvrière de 1936)	5,—
Métro Place des Fêtes	9,—
Le Maire du Palais (confession d'un technocrate)	15,—
<hr/>	
Trois scissions syndicales , de Pierre MONATTE	7,20
La grande division des travailleurs , de Maurice LABI	27,75
Moscou sous Lénine , d'Alfred ROSMER	6,—
Laïcité , de Jean CORNEC	16,—
Les joies et les fruits de la lecture , de Roger HAGNAUER	6,—
Maurice DOMMANGET, historien du mouvement social	
Histoire du 1^{er} mai	7,50
L'enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune ..	8,20
Le Curé Meslier : un curé athée et communiste sous Louis XIV (publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique)	30,—
Daniel GUERIN :	
L'anarchisme , De la doctrine à l'action	3,—
Ni dieu, ni maître , Anthologie historique du mouvement anarchiste	43,80

Nota : Ajouter 10 % pour frais d'envoi.